



HAL
open science

La Geste des Loherains et les annales carolingiennes

Jean-Charles Herbin

► **To cite this version:**

Jean-Charles Herbin. La Geste des Loherains et les annales carolingiennes. Le Moyen Age. Revue d'histoire et de philologie, 2016, 122 (2), pp.537-565. hal-03243587

HAL Id: hal-03243587

<https://uphf.hal.science/hal-03243587v1>

Submitted on 16 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La Geste des Loherains et les annales carolingiennes ¹

Jean-Charles HERBIN

« N'est-il pas remarquable que, dans tout le vaste cycle des Lorrains, à part Charles Martel, Pépin, et quelques acteurs d'arrière-plan, comme Héloïs, il n'y ait pas un seul personnage historique ? » –

J. BÉDIER, *Les Légendes épiques*, 2^e éd., t. 4, Paris, 1921, p. 399–400.

« Les vraisemblances se réunissent aux autorités, pour appuyer l'opinion que je défends, & que je crois maintenant à l'abri du doute. » –

L.G.O. FEUDRIX DE BRÉQUIGNY, *Recherches historiques sur la vie de Charles, fils aîné de Charlemagne*, Mémoires de Littérature, t. 39, 1777, p. 635–636.

Nous ne prétendons pas faire œuvre originale en recherchant les traces qu'a pu laisser l'histoire dans les chansons de geste. Sans entrer trop avant dans les détails, on rappellera, parmi les travaux antérieurs, outre les *Légendes épiques* de J. Bédier, les recherches de R. Louis sur *Girard de Roussillon* ou *Girard de Vienne*², celles de R. Menéndez Pidal sur *Roncevaux*³, les réflexions de J. Frappier⁴, ou plus récemment la riche introduction de

1. Nous reprenons ici ce que nous avons annoncé et laissé en attente lors du colloque de Pau (mars 2008) consacré à *L'Aquitaine des Littératures médiévales. XI–XIII siècles*, éd. J.Y. CASANOVA, V. FASSEUR, Paris, 2011, p. 254 et n. 35. Nous tenons à remercier F. Suard et M. Ott pour leurs relectures et leurs suggestions.

2. R. LOUIS, *De l'Histoire à la Légende. Girart, comte de Vienne (... 819–877) et ses fondations monastiques*, Auxerre, 1947 ; *Id.*, *Girart, comte de Vienne, dans les chansons de geste : Girart de Vienne, Girart de Fraite, Girart de Roussillon*, 2 vol., Auxerre, 1947. Nous ne retenons pas l'ouvrage de R. LEJEUNE, *Recherches sur le thème : les chansons de geste et l'histoire*, Liège, 1948, ici p. 191, qui accorde beaucoup d'importance à la *Conversio Otgerii* (X^e ou XI^e siècle) et ne fait qu'évoquer la documentation annalistique pour l'éluider.

3. R. MENÉNDEZ PIDAL, *La Chanson de Roland et la tradition épique des Francs*, 2^e éd., Paris, 1960. Les annales carolingiennes sont largement mises à contribution pour l'événement de 778, en particulier dans la 3^e part., *Le Témoignage des Siècles Obscurs*, p. 179 s.

4. J. FRAPPIER, Réflexions sur les rapports des chansons de geste et de l'histoire, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. 73, 1957, p. 1–19 (réimpr. dans *Id.*, *Histoire, mythes et symboles. Études de littérature française*, Genève, 1970, p. 1–19). D'emblée, l'auteur admet, p. 1, qu'il « ne [se] flatte certes pas de renouveler une question aussi vaste, aussi compliquée, aussi discutée et encore loin d'être résolue, si elle doit jamais l'être ». Nous garderons à l'esprit une des premières perspectives dégagées par cet article, p. 6 : « [...] les trouvères, tout

M. Rouche à l'*Histoire de Raoul de Cambrai et de Bernier, le bon chevalier*⁵, mise à profit par W. Kibler⁶. Nous avons nous-même repéré la trace de l'*Historia Langobardorum* de Paul Diacre († 797) dans l'épisode du crâne de Fromont dans *Gerbert de Metz*⁷, mais jusqu'ici, sauf erreur, les annales carolingiennes n'ont pas été interrogées comme sources potentielles de *Garin le Loherain* ou *Gerbert de Metz*. Nous avons toujours pressenti, sans pouvoir préciser à quel point, que la matière de la chanson de *Gerbert de Metz* (non pas nécessairement la chanson elle-même) était plus ancienne que celle de *Garin le Loherain*. Cela tient peut-être au fait que le poète est allé chercher certains éléments de sa narration dans des documents remontant aux VIII^e et IX^e siècles, c'est-à-dire très haut dans l'histoire. Nous y reviendrons à la fin de la présente étude.

Notre entreprise n'est pas d'étudier les annales carolingiennes dans leur ensemble ni pour elles-mêmes, mais seulement en tant qu'elles ont été mises à contribution par les poètes auxquels nous devons *Garin le Loherain* et *Gerbert de Metz*. Nous sommes parti la plupart du temps, comme nous y invitait et leur importance reconnue et les travaux des historiens consultés sur la période carolingienne, des *Annales Bertiniani*⁸, qui prolongent les *Annales regni Francorum* après 835 (d'abord sous la responsabilité de l'évêque Prudence de Troyes, puis, après 861, de l'archevêque Hincmar de Reims, personnage franchement hostile à Pépin II d'Aquitaine, contre lequel il rédigea

en se réclamant à l'occasion de l'histoire, étaient indifférents à l'exactitude historique, non point parce qu'ils n'attachaient aucun prix à la vérité [...], mais parce qu'ils se savaient des poètes et non des chroniqueurs », idée reprise dans la conclusion, p. 19 : « Qu'elle hérite d'une tradition où subsistent des parcelles d'une vérité historique transfigurée en mythe, qu'elle retrempe la légende en utilisant consciemment l'histoire, lointaine ou proche, la chanson de geste obéit toujours à ses lois propres, qui sont celles d'un genre littéraire. »

5. *Histoire de Raoul de Cambrai et de Bernier, le bon chevalier*, trad. R. BERGER, F. SUARD, intr. M. ROUCHE, Trosnes, 1986, en particulier *Raoul de Cambrai ou l'Histoire dans l'épopée*, p. 13–29.

6. *Raoul de Cambrai*, éd. S. KAY, intr., notes et trad. W. KIBLER, Paris, 1999 [1^{re} éd., 1996], en particulier p. 17–22.

7. J.C. HERBIN, L'épisode du crâne de Fromont dans *Gerbert de Metz*, Plaist vos oïr bone cançon vallant ? *Mélanges de Langue et de Littérature Médiévales offerts à François Suard*, t. 1, éd. D. BOUTET, M.M. CASTELLANI, F. FERRAND, A. PETIT, Villeneuve d'Ascq, 1999, p. 407–422.

8. Ainsi appelé du nom de l'abbaye de Saint-Bertin (Sithiu) à Saint-Omer, où était conservé au XVII^e siècle le seul manuscrit complet utilisé par les historiens modernes ; il a été copié vraisemblablement au début du XI^e siècle (*Annales de Saint-Bertin*, éd. F. GRAT, J. VIEILLARD, S. CLÉMENCET, Paris, 1964 ; voir l'Introduction de L. LEVILLAIN, p. VII–LXXVIII). Sur l'importance de ce texte, voir *Annales de Saint Bertin*, p. xv–xvi (« En définitive, les Annales de Saint-Bertin sont, dans leur ensemble, la plus riche des sources historiques que le IX^e siècle nous a laissées, et la plus indispensable aussi. [...] Ne sont-ce pas elles, et elles seules, qui fournissent de 843 à 882, la chaîne sur laquelle les historiens trament l'histoire de ces quarante années ? »), et J.L. NELSON, *The Annals of St-Bertin*, Manchester, 1991, p. 1–2 (The importance of the text, Introduction : « the most substantial piece of contemporary historical writing of their time »). Sur les questions posées par la composition de ces annales et sur leur diffusion, voir R. MCKITTERICK, *Histoire et mémoire dans le monde carolingien*, Turnhout, 2009 [1^{re} éd. angl. Cambridge, 2004], p. 112–123. À l'extrême fin du X^e siècle, Richer, dans le Prologue de son *Histoire de France*, invite le lecteur à se reporter aux annales rédigées par Hincmar, c'est-à-dire précisément aux *Annales de Saint-Bertin* (RICHER, *Histoire de France*, t. 1, éd. R. LATOUCHE, Paris, 1967 [1^{re} éd. 1930], t. 1, p. 2–3 [Prologue] ; éd. H. HOFFMANN, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores* [= MGH, SS], t. 38, Hanovre, 2000, p. 35) ; cela prouve que ces annales étaient encore disponibles et lues, au moins à Reims, à cette époque (sinon quel serait l'intérêt d'y renvoyer ?). Sur la nature de l'ouvrage de Richer, voir notamment M. SOT, Richer a-t-il écrit une *Histoire de France* ? *Histoires de France, Historiens de la France. Actes du colloque international de Reims (1993)*, éd. Y.M. BERCÉ, P. CONTAMINE, Paris, 1994, p. 47–58, et, du même, L'historiographie latine dans l'Europe de l'An Mil, *Hommes et Sociétés dans l'Europe de l'An Mil*, éd. P. BONNASSIE, P. TOUBERT, Toulouse, 2004, p. 389–405, en particulier p. 392.

le traité-réquisitoire – *De poenitentia Pippini junioris olim regis Aquitaniae* – conduisant à sa déchéance et déposition lors de l'assemblée de Pîtres de 864). À l'occasion, nous avons élargi notre *corpus* documentaire, essentiellement pour des confirmations, à des témoignages de moindre ampleur, tous rédigés au IX^e siècle ou dans la première décennie du X^e siècle au plus tard, comme les *Annales Fuldenses*, les *Annales Mettenses Priores*, les *Annales Xantenses*, la *Chronique* de Reginon de Prüm, le *Fragmentum Chronici Fontanellensis*. Quant à savoir quelles annales nos poètes ont pu utiliser, la question reste entière et risque de le rester définitivement, puisqu'on ignore d'une part combien de copies des annales ont pu être disponibles et pour qui, d'autre part où exactement sont nées nos deux chansons, par quelles réécritures et remaniements elles sont précisément passées, avant d'être mises dans la forme que nous leur connaissons, vraisemblablement dans la seconde moitié du XII^e siècle. Nous nous en tenons aux annales carolingiennes parce qu'il nous paraît peu probable que nos poètes aient eu connaissance par une autre voie des données historiques qu'ils ont adaptées à leur projet épique ; mais nous avons bien conscience qu'il peut être imprudent de faire de son ignorance la mesure des possibles.

Toujours est-il que, comme l'écrivait G. Paris en 1888, dans son *Manuel d'ancien français*, réflexion reprise comme phrase d'ouverture par l'historien F. Lot pour son article, L'élément historique de *Garin le Lorrain* : « On n'a pas réussi jusqu'à présent à trouver à cette immense composition, la plus historique d'allure de toutes les chansons de geste, le moindre fondement dans l'histoire⁹. » Et le même, après avoir repéré des personnages historiques dont les noms figurent dans *Garin le Loherain*, mais aussi avoir souligné la grande confusion des époques, s'interrogeait ainsi à la fin de sa contribution :

« De ce que nous ne trouvons dans l'histoire du VIII^e au XI^e siècle aucune trace des exploits des Hervi, des Garin, des Begon, des Rigaud, des Fromont, des Bernard, des Guillaume de Monclin et de Blanquefort, etc., pas même leur nom, devons-nous conclure que ces personnages n'ont aucune réalité historique ? En bonne logique, on le devrait sans doute. Et cependant, nous sentons une intime répugnance à admettre que ce beau poème, si vivant d'allure et de couleur si archaïque, soit fabriqué de toutes pièces. Le fond historique, si tant est qu'il existe, n'est sans doute qu'une querelle locale entre personnages trop insignifiants pour que l'histoire nous ait conservé leurs noms¹⁰. [...] L'auteur du XII^e siècle a démesurément amplifié et leurs personnes et le théâtre de leurs exploits... »

Et de conclure : « Fabriquée de toutes pièces, son œuvre regagnerait en mérite littéraire tout ce qu'elle perdrait au point de vue strictement historique¹¹. »

9. G. PARIS, *Manuel d'ancien français*, t. 1, Paris, 1888, p. 46, § 25 ; F. LOT, L'élément historique de *Garin le Lorrain*, *Études d'Histoire du Moyen Âge dédiées à Gabriel Monod*, Paris, 1896, p. 201–220.

10. À l'exception, selon F. Lot, d'un certain *Bernardus* que la possession de Naix-aux-Forges en 870 pourrait qualifier comme prototype de Bernard de Naisil, même si nous ne savons rien d'autre de ce *Bernardus*.

11. *Ibid.*, p. 219–220. On notera qu'il est faux d'affirmer que Garin et Bégon sont des noms qu'on ne trouve pas « dans l'histoire du VIII^e au XI^e siècle », comme nous le verrons par la suite.

Pour les chansons de *Garin* et de *Gerbert*, la situation, en 2017, n'a guère changé. Pour les poèmes plus récents de la *Geste des Loherains*, nous nous sommes posé la question d'une manière différente, montrant par exemple comment, dans *Hervis de Metz*, un événement survenu en Frise en l'an 1018 se trouve transposé et adapté au voyage du duc Hervis en Orient, ce qui traduit bien ce qu'un poète pouvait s'autoriser à faire d'une donnée du *De Diversitate Temporum* d'Alpert de Metz (dont le seul manuscrit connu se trouvait précisément à Metz à l'époque de composition de la chanson de *Hervis*)¹². Nous espérons avoir aussi montré ailleurs à quel point la *Vengeance Fromondin* ou *Ansejls de Gascogne* reflétaient les enjeux et les concurrences historiques entre France et Flandres au milieu du XIII^e siècle, sans qu'on puisse prétendre qu'ils en aient donné une vision autre que fantasmée (destruction totale dans la *Vengeance* de la puissance des seigneurs du nord par le roi de France et ses alliés lorrains ; inversement, destruction totale dans *Ansejls* de la puissance royale française et lorraine par les seigneurs du nord)¹³.

En vérité, on n'a jamais, semble-t-il, rien trouvé de concluant pour les deux plus anciens poèmes de la *Geste des Loherains*, parce qu'on a sans doute comparé trop hâtivement les données des annales carolingiennes avec l'action des poèmes en y cherchant des correspondances bien identifiées et aisément réparables, parmi les personnages ou les événements historiques qui auraient servi de modèles aux chansons, sans voir que cela revenait à enfermer dans un cadre inadapté une démarche dont la mise en œuvre est déjà si complexe. Nous voudrions reprendre la question autrement, en nous accordant d'emblée quelque latitude d'investigation.

Si écrire la vérité historique, c'est nécessairement mettre en forme ce que l'on veut retenir de celle-ci, pourquoi ne pas considérer que l'écriture de l'histoire, au même titre que la chanson de geste qui prétend la célébrer, ne pourrait pas fonctionner elle aussi par motifs ? Pourquoi, dans un second temps, ne pas accepter qu'un personnage historique ait pu inspirer un poète qui s'en sera servi comme modèle implicite, soit parce que son nom est lié à tel événement (ou type d'événements), soit parce que l'époque où il a vécu (ou est censé avoir vécu) donne du relief et de la vraisemblance à ses actions ? Et, si l'on combine les deux questions, pourquoi un poète n'aurait-il pas pu envisager un personnage historique comme un composé décomposable de traits, de motifs, d'aventures que son poème aurait eu l'ambition de faire (ré)activer ou (re)vivre par plusieurs personnages ?

12. *Hervis de Més*, éd. J.C. HERBIN, Genève, 1992, p. LXXVI–LXXVII.

13. Sur le fait que l'un des poèmes répondait à l'autre, voir Id., L'Histoire otage des chansons de geste ou l'inverse ? Le cas d'*Ansejls de Gascogne* et de la *Vengeance Fromondin*, *Le Nord de la France entre épopée et chronique. Actes du colloque international de la Société Rencesvals (Section française)*, Arras, les 17–19 octobre 2002, éd. E. POULAIN-GAUTRET, J.P. MARTIN, J.P. ARRIGNON, S. CURVEILLER, Arras, 2005, p. 239–265. Voir aussi Id., *La Vengeance Fromondin*, Paris, 2005, en particulier p. 76–94 ; *Ansejls de Gascogne*, éd. Id., A. TRIAUD, en cours ; Id., *Ansejls de Gascogne : une géographie méridionale improbable, L'aventure du sens. Mélanges de philologie provençale en l'honneur de François Zufferey*, éd. S. MAFFEI BOILLAT, A. CORBELLARI, Strasbourg, 2016, p. 111–121.

Posons donc la question historique dans cette perspective et demandons-nous d'abord si un tel personnage existe. Pour les deux plus anciens poèmes de la *Geste des Loherains*, la réponse est positive : ce personnage s'appelle Fromont / Fromondin. Nous verrons que la réponse à la première question concernant l'action viendra d'elle-même, une fois établi ce que nous allons vérifier sur le traitement du personnage.

Notre enquête consistera d'abord à tirer le fil qui permet de faire émerger la figure d'un personnage historique à peine caché derrière celle du vieux Bordelais Fromont (1), puis à confirmer cette identification par une rencontre événementielle avec l'Histoire (2), avant d'affiner ces premières approches en établissant qu'il y a en fait deux personnages dans la fiction pour endosser le rôle du personnage historique repéré (3) ; enfin, bien que l'écheveau soit souvent difficile à démêler, nous espérons montrer que des rencontres indéniables, mais tout aussi difficiles à cerner entre Histoire et fiction, se repèrent ailleurs dans la *Geste des Loherains* (4).

1. Un personnage historique et une situation bien carolingienne

On notera d'abord que la Gascogne, considérée comme un simple duché, entre dans la *Geste des Loherains* dès le début du poème de *Garin*, lorsque le roi Pépin en fait don au jeune Bégon¹⁴ pour récompenser ses bons services ; aussitôt, Hardré en éprouve une amère désillusion, puisqu'il paraît avoir espéré la Gascogne pour son fils Fromont (explicite seulement dans QS)¹⁵ :

A 1056 *Devant ses homes .I. riche don li fist,
C'est de Gascongne le duchaume tenir ;
De tote France son senechal en fist,
Mais que Garins la tenist avoec li.*

1060 *Il la reçut volentiers non envois,
Anvie en orent li grant et li petit,
Hardrez en fu correce et marris.*

14. Lorsqu'il reçoit ce bienfait (fief serait anachronique pour l'époque carolingienne), Bégon est très jeune ; cela n'est pas sans rappeler que la Gascogne paraît vouée aux maîtres jeunes, comme Louis le Pieux (trois ans), Charles le Chauve lui-même (d'abord nommé roi d'Aquitaine à neuf ans en 832, dans un projet qui n'eut pas de suite immédiate, il devint roi d'Aquitaine à seize ans en 839 lors du partage de Worms, après la mort de Pépin I^{er} d'Aquitaine) et son fils, qui restera dans l'histoire sous le nom de Charles l'enfant. Le successeur de Guillaume de Gellone (prototype du Guillaume d'Orange de l'épopée) à la tête de la marche d'Aquitaine, pendant la minorité de Louis, se nommait Bégon ; il est tantôt appelé *recteur*, tantôt *chambrier* (voir aussi *Sor toz se loe de Buegon le petit / Qui volentiers le sert devant son lit, Garin le Loherenc*, t. 1, éd. A. IKER-GITTLEMAN, Paris, 1996, p. 96, v. 1049–1050 ; *Bigo [...]* / *Suetus erat dominum visere mane suum*, ERMOLD LE NOIR, *Poème sur Louis le Pieux*, éd. et trad. E. FARAL, Paris, 1932, p. 60, v. 757 ; J. CALMETTE, Comtes de Toulouse inconnus, *Mélanges de Philologie et d'Histoire offerts à M. Antoine Thomas par ses élèves et ses amis*, Paris, 1927, p. 82–88). L'onomastique et la ressemblance des situations corroborent ici le rapprochement.

15. *Dist Hardés* : « *Sire, il vos fait mal servir : Jou quidoie la tere eüst mes fis* » (avec un rythme *a majori* pour le second décasyllabe).

Choix de variantes¹⁶ : 1057 *Ço est (C'est de CJV) Gascogne que li rois li ofri BCJVV ; Toute Gascongne l'en donai a tenir EMP ; C'est de Gascoigne dont il le revesti G ; Le duché de Gascoigne que li rois li offri F (alexandrin) – 1058–1059 manquent dans BCDEMOPVW.*

Plus loin dans le récit, alors qu'il a été question de la Gascogne au v. 2253, Fromont, dans sa colère contre Garin, s'écrie :

A « De Bordelois sui estraiz voirement,
En ceste terre sunt mi mellor parant.
Voz porchaciez mon deseritemant¹⁷. »

Variantes : lacune L ; 2291 *De Bordelois sui jo nés voirement BCDEFGIJNOPQ(?RSTVW ; De Bordelois fu je nez voiremant M.*

Le *deseritement* qu'évoque ici Fromont prendra tout son sens lorsque nous serons amené à identifier Fromont avec un prince carolingien de premier plan.

Dans *Gerbert*, Fromont estimera qu'il dérogerait s'il acceptait de combattre en duel judiciaire contre Gerbert, puisque ce dernier est fils de Garin, lui-même *fiz a un borjois*, alors que Fromont, quant à lui, est « nez de contes et de rois¹⁸ ».

Mais, pour en revenir une dernière fois à *Garin*, à l'occasion d'une scène invraisemblable à la cour de Pépin, à laquelle le vieux Fromont semble ne s'être rendu que pour insulter le roi, on trouve, non dites, mais clairement exposées, les prétentions de Fromont à la royauté (leçon de F) :

17795 *Atant es vos Fromont le posteif !
avant en vient li vilz chenus floriz :
a son chief ot .I. chapelet d'or fin
a chieres pieres, quident le fist tenir¹⁹.
An son poing porte un bastoncel petit,
par desus a un coloncel voltiz :
par contenance le porte li marchis,
por apuier et por asostenir²⁰.*

16. La citation est tirée de l'édition de J.E. VALLERIE, *Garin le Loheren according to manuscript A*, Ann Arbor, 1947, p. 140. Leçon très développée dans N (T) ; remaniement dans QS ; développement sur une autre assonance dans R. Philippe de Vigneulles propose [...] *par quoy le roy mist cy treffort son couraige en luy qu'il le fist son senechault, et puis luy donnoit la duchie de Gaiscongne et l'en mist en poucession. Et l'anffans humblement l'en remerciait et ressust agreablement ce don. Mais incontinent en y olt plusieurs des envieux, telle comme Herdré et plussieur aultre, jay ce que ledit Begon estoit compaignon a son filz Guillaumes et Guernet l'esttoit a son aultre filz Fromondin* (PHILIPPE DE VIGNEULLES, *Manuscrit v – détruit –*, METZ, Ville, n° 847, fol. 71r, d'après la copie déposée à LOUVAIN-LA-NEUVE, Archives de l'Université Catholique de Louvain, Fonds Stengel, liasse n° 105).

17. *Garin le Loheren*, t. 1, p. 169, v. 2289–2291

18. *Gerbert de Metz*, éd. P. TAYLOR, Namur–Louvain–Lille, 1952, p. 131, v. 4866, 4871, accord de la plupart des témoins.

19. Nous rétablissons la leçon du manuscrit F, écartée par l'éditrice : *quident* est à interpréter comme une graphie de l'Est pour une forme *cuidant* de l'ancien français commun ; comprendre : « il portait une couronne d'or fin, ornée de pierres précieuses, qui le faisait se tenir d'une manière arrogante ».

20. *Garin le Loherenc*, t. 3, éd. A. IKER-GITTLEMAN, Paris, 1997, p. 606 (leçon de F) ; ces vers correspondent aux v. 1624–1629 de *Gerbert de Metz*, p. 43.

ABCEFJLMOPQRSVWX s'accordent sur le couvre-chef d'or fin, qui ne peut être qu'une couronne, et ABCFJMOQRSTVW sur la présence de pierres précieuses sur cet objet (ce vers manque dans EGLPX, IN étant remaniés, D ne donnant pas le passage). L'accord du verbe au singulier au v. 17798 (*fait QS / fist ABCOW*) établit le lien entre le « chapelet » et l'attitude arrogante du vieux Bordelais.

Il est moins aisé de comprendre en quoi consiste exactement ce que Fromont tient en sa main²¹ :

*un bastoncel petit ABCEFJOQSTV, un bastonet petit LW
une verge d'olif P, une verge de lis X, une verge d'or fin M*

Ce que Fromont tient à la main est terminé par un *pumel* portant :

*un colon d'or votiz JLRS, un coulon fait voutis EM,
un coloncel voltiz F,
un coulon d'or massiz W, un coulon d'or escrit T, un colon d'or fin Q,
un coulonbel d'or fin V,
un couloncel petit PX*

Même si la plupart des témoins lui donnent alors le titre de *marchis* (BCEFJLOPVWX), c'est bien dans l'attirail d'un roi que Fromont fait irruption à la cour de Pépin²² et ce que tient Fromont doit être un sceptre surmonté d'une colombe (en forme d'arc, si l'on peut ainsi traduire *voltis*)²³. Or, la *verge à la colombe* constitue un des objets royaux utilisés dans le sacre des rois d'Angleterre : on en trouve la première mention en 1189, lors du sacre de Richard Cœur de Lion, fils d'Aliénor d'Aquitaine²⁴, ce qui nous renvoie une fois de plus au Sud-Ouest. Notez que le sceptre de Charlemagne passe

21. Le manuscrit R donne, à propos de ce que tient Fromont, cette intéressante note scénique : *Si le fet ça et par dela venir.*

22. Les proses (sauf celle de l'Arsenal) ont retenu le portrait de Fromont, sans toutefois comprendre que ce dernier se présente comme un roi : *Et adonques antrait le Viés Fromon dedans la saille, laquelle en tenant grande gravités pourtoit ung chaipiaux d'or desus sa teste et estoit celluy moult esrichis de piererie. Ausy avoit en sa main une verge de fin or bien triumpahanment faicte, car par dessus y [olt ?] ung colon blan bien esmailliez, et de celle verge il s'apocioit. Et aprez luy venoye[nt] [?] ces amis bien ambaitonnés et airmés, et amplirent toute la saille a leur venir, de quoy Fransoy furent esbaïs (PHILIPPE DE VIGNEULLES, ms. v, fol. 204v). Dans la prose de David Aubert, on lit : Et si s'estoit Fromont voulu mettre ou plus riche estat qu'il avoit peu a celle fin qu'il feust plus honnoré, doubté, craint et prisé des ungs et des autres quant il se retrouveroit devant le roy Pepin. Et se l'en demandoie de son estat et de son habit, l'istoire dist qu'il estoit richement paré d'un manteau quy vailloit grant argent, sur son chief avoit ung chappelet de fin or richement ouvré et esmaillié et enrichi de mainte (sic) belles pierres precieuses comme rubiz, deamans, saphirs et autres de plusieurs et diverses manieres. Et par contenance tenoit en son poing ung baston ouvré et gentement paint au bout duquel estoit seant ung coulon d'or dont il | | se esbatoit en le maniant et pasmoiant ça et la, et aprez luy estoit son filz Guarnier, Guillemme de Monclin et son filz Guerin, acompaigniés de noble chevallerie dont chacun avoit l'espee chainte et le haubert vestu (BRUXELLES, Bibliothèque royale de Belgique, ms. 8, fol. LIIII-v).*

23. Il faut sans doute voir dans *coloncel F* et *couloncel PX* un dérivé analogue au *coulonbel* de V, même si *coloncel* ne paraît pas connu des lexicographes avant la fin du xv^e siècle (JEAN MOLINET, *Le Mistère de saint Quentin*, suivi des *Inventions du corps de saint Quentin par Eusèbe et par Eloi*, éd. H. CHATELAIN, Saint-Quentin, 1909, p. 53, v. 3300).

24. L'actuel sceptre à la colombe, conservé parmi les Joyaux de la Couronne d'Angleterre, ne date que de 1661. Le plus ancien sceptre connu de la royauté française paraît avoir été celui de Dagobert (volé en 1793) ; mais il était surmonté d'un groupe doré (récupéré d'un objet antique ?) représentant Ganymède, qu'il nous paraît difficile de confondre avec une colombe.

pour avoir aussi été surmonté d'une colombe. Dans un premier temps, nous retiendrons que nous avons affaire en Fromont à un personnage de rang royal lié à l'Aquitaine et vraisemblablement au monde carolingien, peut-être même à la famille carolingienne. Cette première conclusion sera précisée dans quelques lignes.

De tous ces éléments et de toutes ces rencontres entre Histoire et fiction – il doit y en avoir d'autres que notre ignorance nous a fait négliger –, il serait infondé de tirer argument, comme on l'a fait si souvent au XIX^e siècle, pour imaginer de nos poèmes un hypothétique premier état tout proche des événements ici rapportés ou encore d'identifier un événement historique précis qui aurait servi de déclencheur à l'éclosion d'un tel *Urtext*. Pourtant, d'autres indices viennent appuyer notre intuition concernant le personnage de Fromont²⁵. S'il n'y a pas superposition exacte entre la fiction et l'Histoire,

25. Ainsi, parmi les rencontres qu'il faudrait sans doute interroger de plus près : 1) on remarque une contradiction dans l'attitude de Fromont à l'égard de Poitevins ; il paraît les mépriser alors qu'ils sont ses alliés, voire ses parents (*Garin le Loherenc*, t. 2, éd. IKER-GITTLEMAN, p. 304, 316, v. 7921-7929, 8312) ; cette contradiction n'est certainement pas fortuite, même si elle reste difficile à prendre en compte, mais il convient de noter que le rejet de la famille comtale ou ducale poitevine par les Gascons est une donnée du X^e siècle, donc en léger décalage par rapport aux éléments repérables renvoyant plutôt au siècle précédent ; 2) à l'époque de Pépin II d'Aquitaine (*grosso modo* entre la fin du premier et du troisième quart du IX^e siècle), il y avait un *Giselbert*, comte du Maasgau (pays de Meuse), qui pourrait bien n'être pas totalement étranger à la figure de notre lorrain Gerbert (voir NITHARD, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. et trad. P. LAUER, rév. S. GLANSDORFF, Paris, 2012, p. 51, n. 145, 101-103) ; 3) Charles le Chauve chargea, en 842, un certain comte Warinus (comte en Bourgogne et en Lyonnais) de surveiller l'Aquitaine pendant que lui-même retournait à Metz (*Ibid.*, p. 143) ; dans la fiction, c'est à Bégon, frère de Garin, qu'échoit cette fonction, en tant que nouveau duc de Gascogne (*Garin le Loherenc*, t. 2, éd. IKER-GITTLEMAN, p. 96, v. 1053, mais voir ici n. 14). Sur ce comte Garin, voir P. DEPREUX, *Prosopographie de l'entourage de Louis le Pieux (781-840)*, Sigmaringen, 1997, p. 396-397, n° 273 ; NITHARD, *Histoire*, p. 27, n. 71, 59, 67. D'abord forcé par Lothaire à lui prêter serment (Lothaire l'avait gracié après la prise de Chalon lors de la rébellion contre l'empereur Louis le Pieux en 834), le comte Garin était devenu l'un des fidèles de Charles le Chauve ; se pourrait-il que sa première accointance, même forcée, avec Lothaire lui ait valu le surnom de *Loherain*, qui, à l'origine, ne serait pas l'ethnonyme anachronique qu'on serait tenté d'y voir, mais signifierait « l'homme de Lothaire » ? Voir aussi plus bas, n. 66, 73 ; 4) on pourrait, enfin, évoquer la ressemblance entre le personnage de Blanchefleur, accusée dans la fiction de rapports adultérins avec les jeunes Loherains, et les accusations d'adultère portées contre Judith, épouse de Louis le Pieux, accusée elle aussi d'adultère (une vingtaine d'années avant les événements de Gascogne qui mettent en scène les Normands, dont nous parlerons plus loin). Pour Judith, l'accusation portait sur ses relations très familières avec Bernard de Septimanie et ce dernier finit par regagner sa marche méridionale et par se rallier à Pépin II d'Aquitaine contre Charles le Chauve, fils de Louis le Pieux et de Judith. Dans *Gerbert de Metz*, il se pourrait que la cour qui se tient à Orléans et lors de laquelle le vieux Fromont accuse la reine Blanchefleur d'avoir des relations illicites avec les jeunes Loherains ne fasse que transposer ce qui s'est passé à l'assemblée de Compiègne (en 830) entre Louis le Pieux et ses fils, à propos de la liaison supposée de Judith avec Bernard de Septimanie. Dans la *Geste de Loherains*, Blanchefleur (qui vient de Maurienne, alors que Judith venait de Bavière) tient exactement le même rôle partial contre Fromont-Pépin d'Aquitaine, à cela près qu'il s'agit de Pépin I^{er} pour l'impératrice de l'Histoire, mais de Pépin II, si l'on nous suit dans nos conjectures, pour la reine-impératrice de la *Geste des Loherains*. Enfin, même si cela renvoie au clan « bordelais » – mais dans *Garin le Loherain* et *Gerbert de Metz*, Ludie est favorable aux Loherains –, le cœur du nom même de *Ludie* évoque *Judith*, les initiales étant faciles à confondre (A. CAPELLI, *Dizionario di abbreviature latine ed italiane*, 6^e éd., Milan, 1985, p. 168 [L, en-tête 2^e ligne, 3^e et 6^e ex.], 198 [L, en-tête 1^{re} ligne, 8^e et 2^e ligne 2^e et 8^e ex.] ; d'ailleurs, le copiste de U (CITÉ DU VATICAN, Biblioteca Apostolica Vaticana, ms. Vat. lat. Urbino 375) propose pour le personnage de *Judif*, épouse du magicien *Tulle*, des graphies avec une initiale qui ne se prolonge pas sous la ligne et que l'on peut interpréter comme *Ludif* au lieu de *Judif* aux v. 6278, 7665, 7775, 7796, 7925, 9395 de notre édition d'*Ansejys de Gascogne* (à côté de *Judif* aux v. 9395, 9901). Il se pourrait donc que la *Ludie* des Loherains résulte, à la finale près, d'une mélecture de *Judith*.

mais tantôt surimposition, tantôt dédoublement d'éléments, cela tient, à notre avis, à la méthode de composition de nos poètes²⁶.

2. Une rencontre événementielle

Dans *Gerbert de Metz*, l'action qui, dans le Bordelais, oppose les Sarrasins amenés par Fromont le renégat et les Chrétiens conduits par Gerbert permet un rapprochement beaucoup plus ponctuel avec l'histoire carolingienne : notre vieux Fromont et, dans une moindre mesure, son fils Fromondin se révèlent n'être que des avatars épiques de la figure historique du soi-disant (au sens propre) roi Pépin II d'Aquitaine²⁷.

Lorsque le Vieux Fromont amène, par bateaux, les Sarrasins en Bordelais, ces derniers sont battus grâce à la bravoure de Gerbert, qui s'abat sur eux avec les troupes qu'il a réunies à Poitiers. Reprenons le déroulement des opérations. Alors que le roi Pépin de la fiction est à Paris, où il vient de rendre son jugement en faveur de Gerbert contre Fromondin (qui s'est « défroqué » malgré son serment), un messager fait irruption, annonçant :

10765 « Il a .I. mois aconpli et passé
 Q'en vostre terre sunt Sarrasin entré,
 Arse ont la terre et le país gasté.
 Marsiles a .I. sien fill amené,
 C'est Comadans, molt maine grant fierté.

26. Dans *N*, qui ignore le portrait de Fromont en roi, le vieux Bordelais, arrivé à la cour de Paris, salue le roi Pépin par ces paroles outrageantes : *Diex les confonde qui fu en la crois mis, / Male aventure leur puit lui avenir, / Et a ce roi nain petit que voi ci, / Le bosterel qui tant les a noris / Qu'il ont gasté ma terre et mon país : / Male honte ait por eus li rois Pepins !* (C. DAQUIN, Garin Le Loherain. Édition critique, commentaire linguistique et littéraire, étude de la tradition manuscrite de la conclusion de la version IN (Dijon 528 et Arsenal 3 143), Thèse de doctorat, Université de Valenciennes, 2009, p. 140, v. 3244–3249). L'interprétation du remanieur concernant le surnom du fils de Charles Martel (Pépin « le bref ») est ici sans ambiguïté et, à l'égard du père de Charlemagne, traduit sans doute une attitude plus « moderne » que celle qui sous-tend le reste de la tradition. Sur ce surnom, voir A. STOCLET, Pépin dit « le Bref » : considérations sur son surnom et sa légende, *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 79/4, 2001, p. 1057–1093.

27. Se reporter à la généalogie à la fin de cette étude. Ce personnage à la vie plus que mouvementée pourrait ne pas être étranger à la création du *Waltharius*, où il serait Walther en butte aux attaques de Gunther (figurant Charles le Chauve) ; nous devons ce rapprochement, souvent proposé, mais controversé, à M. Guilhem Pépin, qui nous en a fait part au colloque de Pau sur *L'Aquitaine des Littératures médiévales*, qu'il en soit ici remercié. Voir G. PÉPIN, Les Aquitains et les Gascons au haut Moyen Âge : l'affirmation de deux peuples, *Bulletin de la Société Borda*, t. 479, 2005, p. 321–340, en particulier p. 327 ; K.F. WERNER, *Huldovicus Augustus* : Gouverner l'empire chrétien – Idées et réalités, *Charlemagne's Heir. New Perspectives on the Reign of Louis the Pious (814–840)*, éd. P. GODMAN, R. COLLINS, Oxford, 1990, p. 3–123, en particulier p. 101–123 ; et pour une synthèse récente S. ALBERT, S. MÉNÉGALDO, F. MORA, *La Chanson de Walther – Waltharii poesis*, Grenoble, 2008. Quant au fait qu'un prince chrétien recoure à des *païens*, l'époque carolingienne en présente plusieurs exemples, voir L. AUZIAS, *L'Aquitaine carolingienne (778–987)*, Orthez, 2003, p. 244, n. 56 ; voir aussi l'encadré « Les alliances avec les Vikings », concernant des seigneurs de France, dans J. RENAUD, *Les Vikings de la Charente à l'assaut de l'Aquitaine*, Cressé, 2010 [1^{re} éd. Pau, 2001], p. 43. Cette pratique semble avoir perduré au moins jusqu'au XI^e siècle : ainsi, en 1171, lorsque Robert Burdet, comte de Tarragone menace, si on lui refuse justice, de faire appel au roi de Majorque « le plus puissant des souverains musulmans », qu'il considère comme son seigneur, contre Alphonse, roi d'Aragon (M. DEFURNEAUX, *Les Français en Espagne aux XI^e et XII^e siècles*, Paris, 1949, p. 229).

- 10770 *Parmi Geronde sunt païen amassé ;
Il n'est nus hom qui les puisse nonbrer.
Cormadans siet a Blaïves la cité,
A Geronvoile resiet li amirés.
Fromons li viex les i a amenés :*
- 10775 *Relenquie a sainte crestientés ;
En Geronvoile ont Hernaut enserré ».*

Aussitôt, chargé de repousser les envahisseurs, Gerbert et les troupes qu'il a pu réunir se rendent à **Poitiers** (v. 10823) et repoussent les Sarrasins jusqu'à **Blaïves** (Blaye v. 10828), où ceux-ci, à commencer par le roi Cormadant (tué par Fromondin), sont taillés en pièces ou mis en fuite (v. 11007). Apprenant que son fils a été tué par le fils de Fromont qui l'a amené à Bordeaux en lui faisant miroiter la possibilité de se faire couronner à la place de Pépin, l'émir tue le vieux Fromont en lui fracassant le crâne (on sait ce que deviendra plus tard la calotte crânienne détachée par le coup porté à cette occasion). Mais, lorsque Gerbert et ses chevaliers parviennent à traverser la Gironde, ils trouvent la ville de Bordeaux en cendres :

- 11071 *Si voz dirons de Gerbert le hardi
Et des barons qui furent avoec lui.
Dedenz Geronde avoit nez plus de XX., .M. dans R²⁸
Ses jenz i fist entrer li fiz Garin,*
- 11075 *Si les conduient li maronier jentil.
Né sunt de Blaïves, bien sevent le païs.
Jusqu'a Bordelle ont nagié par air,*
- 11078 *Mais arse l'orent li felon Sarrasin.
Il n'i ot sale ne grant palais marbrin
Qui ne fust arse et tornee a declin.*

Tous les témoins ont conservé cette information, y compris Philippe de Vigneulles. On notera cependant que la leçon de *A* (*BCELR*), suivie par P. Taylor pour son édition, n'est pas très précise : on nous dit que Gerbert fait monter ses hommes sur une vingtaine de navires qui se trouvaient sur la Gironde (v. 11071–11075). On trouve plus clairement indiqué que ces navires ont été pris sur les Sarrasins dans *DFJNQVW* (leçon de *D*) :

- | | |
|--|--|
| <i>Et Gerbert part de Blaïves au matin,
Antrent es nés li notonnier marin
Et es galies qu'il ont des Arrabiz²⁹ ;
Entre(nt) lor gent en Gironde sont mis,
Si comme l'aube dut au main esclercir,
Devant Bordiaus sont arivé au pin,
Mais arse l'ont Païen et Sarradin :
N'i a remex fors seul lou mur chaucin.
François s'adobent li viel et li meschin...</i> | <i>FJQVW
VW, li marinier (!) m. J, gentis FNQ
FJVW, des Sarrasins N, manque Q
FVW, manque Q, Entre NJ, et G. J
FJVW, doit Q, au matin esclarcit N
FN, Bordele JQVW
FJNQVW
JVW, ne mes le mur chaussin FNQ
JNVW, Errant s'a. Q, et li flori F</i> |
|--|--|

28. Seul *L* précise : *Que am[en]ees i orent Sarrasin.*

29. *Et an galies c'orent des Sarrazines* (leçon de *M*).

Cela correspond mieux aux événements de 848 :

*Carolus rex cum Francis Aquitaniam ingressus, super fluvium Dordonia novem naues Danorum cepit, interfectis pyratibus earum, in diebus quadragesimae*³⁰.

Dans l'histoire, Bordeaux eut à souffrir plusieurs raids normands, notamment en 845, 848 et au début des années 860. En 845, le duc Seguin de Bordeaux fut tué et la ville prise³¹ ; Pépin II, qui agit en roi³², nomme alors comme duc de Bordeaux (sans l'aval du roi Charles) Guillaume³³, fils de Bernard de Septimanie (que Charles vient de faire exécuter pour abus de pouvoir). La même année, Guillaume bat l'armée envoyée par Charles en Angoumois :

*Bernhardus comes a Karolo est occisus. Et Pippinus rex Aquitaniae, filius Pippini, una cum filio Bernhardi hostem Karoli valde prostravit*³⁴.

En 847–848, probablement impressionnés par la victoire qu'il venait de remporter contre les Danois sur la Dordogne, les Aquitains choisissent à Orléans Charles le Chauve comme roi d'Aquitaine, au détriment de Pépin II :

*Aquitani, desidia inertiaque Pippini coacti, Karolum petunt, atque in urbe Aurelianorum omnes pene nobiliores cum episcopis et abbatibus in regem eligunt, sacroque crismate delibutum et benedictione episcopali sollemniter consecrant*³⁵.

Mais, même battus à plate couture par Charles le Chauve (qui venait de Poitiers) sur la rive droite de la Garonne, à hauteur de la Dordogne (ce qui correspond exactement à Blaye, localisation retenue par la fiction), les Danois avaient pris le roi de vitesse et pillé la ville de Bordeaux, n'y laissant, une fois de plus, que ruines fumantes :

30. « Charles [le Chauve] ayant marché avec ses Francs sur l'Aquitaine captura sur la Dordogne neuf navires des Danois après avoir tué les pirates qui s'y trouvaient, vers le début du Carême. » *Fragmentum chronici Fontanellensis*, éd. G.H. PERTZ, *MGH, SS*, t. 2, Hanovre, 1829, p. 302 (année 848). Par *Chronique abrégée de Fontenelle*, entendre non pas les *Gesta abbatum Fontanellensium* (qui s'arrêtent en 845), mais le fragment qui court de 841 à 859, donné par Pertz en appendice aux *Gesta, Chronique des abbés de Fontenelle (Saint-Wandrille)*, éd. P. PRADIÉ, Paris, 1999, p. LXXIII.

31. R. MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne (768–1070)*, Marsolan, 1982, p. 97–98.

32. Ce qu'il devrait être en tant que fils du roi Pépin I^{er}, mais son grand-père, l'empereur Louis le Pieux, en a décidé autrement en l'écartant au profit de Charles le Chauve. Comme nous l'annonçons plus haut, Fromont / Pépin II n'avait pas tort de parler de *désertement*.

33. Ce Guillaume historique, qui disparaît en 850, fils de Bernard de Septimanie (exécuté en 844 par Charles le Chauve) et de Dhuoda, est donc aussi petit-fils de Guillaume de Gellone, notre Guillaume d'Orange ; il sera tué en Espagne en 850 (*Ibid.*, p. 98–99).

34. « Charles [le Chauve] fit exécuter le comte Bernard [de Septimanie]. Et Pépin [II] roi d'Aquitaine, fils de Pépin I^{er}, conjointement avec [Guillaume], le fils de Bernard, infligea une lourde défaite à l'armée de Charles. » *Annales Xantenses*, éd. G.H. PERTZ, *MGH, SS*, t. 2, p. 227 (année 844) ; même texte dans *Annales Xantenses*, éd. B. VON SIMSON, *MGH.*, SS, t. 12, Hanovre, 1909, p. 13.

35. « Les Aquitains, contraints par l'incompétence et l'inertie de Pépin [III], se tournent vers Charles [le Chauve] et à Orléans presque tous les nobles, en plus des évêques et des abbés, le choisissent comme roi et le consacrent par l'onction du saint chrême et la bénédiction des évêques. » *Annales Bertiniani*, éd. G. WAITZ, *MGH, SS*, t. 5, Hanovre, 1883, p. 36 ; *Annales de Saint-Bertin*, p. 55 (année 848).

*Dani Aquitaniae maritima impetunt et praedantur urbemque Burdegalam diu oppugnant*³⁶.

*Karolus Nordmannorum Burdegalam oppugnantium partem adgressus, viriliter superat [...]. Dani Burdegalam Aquitaniae, Iudaeis prodentibus, captam depopulatamque incendunt*³⁷.

La dévastation est confirmée par le *Chronicon Aquitanicum* (année 848) :

*Burdigala a Northmannis capitur et concrematur*³⁸.

Elle l'est aussi par le *Fragmentum chronici Fontanellensis* (année 848) :

*Eodem anno Nortmanni Burdegalim urbem ceperunt et ducem eiusdem Guilhelmum noctu*³⁹.

Fiction et Histoire présentent donc le même paradoxe qui veut que la ruine de Bordeaux n'ait pas été empêchée par la défaite subie par les Danois / Sarrasins sur la Dordogne / à Blaye⁴⁰. La mort du duc Seguin de Bordeaux en 845 a pu donner au poète l'idée de faire périr Fromont, le comte de Bordeaux de la fiction, dans le camp des Sarrasins. Il convient de rappeler que, dans la fiction, au moins deux des parents de Fromont en Bordelais se nomment Guillaume, ses deux frères Guillaume l'orgueilleux de Monclin et Guillaume de Blanquefort ; de même, au moins cinq personnages nommés Seguin se rencontrent dans *Garin le Loherain* et *Gerbert de Metz*, dont deux sont assurément neveux de Fromont : on sait que les (pré)noms ne sont jamais donnés au hasard dans le monde franc⁴¹.

3. Deux personnages dans la fiction

Mais ce n'est pas tout. Dans la fiction, après la fuite de Fromont chez les Sarrasins, la paix revient quelque temps, mais à la suite du meurtre de Doon le Veneur à Bordeaux, la guerre se rallume. Finalement, Fromondin est contraint de renoncer à ses terres et de se faire moine à Saint-Seurin⁴². Or, dans l'histoire, Pépin II d'Aquitaine fut livré par les Aquitains eux-mêmes

36. « Les Danois attaquent le littoral aquitain, se livrent au pillage et assaillent longtemps la ville de Bordeaux. » *Annales Bertiniani*, p. 35 ; *Annales de Saint-Bertin*, p. 55 (année 847).

37. « Charles [le Chauve] attaque la partie des Normands qui assiégeaient Bordeaux [...]. Grâce à la trahison des Juifs, les Danois incendient Bordeaux en Aquitaine, ville qu'ils avaient prise et pillée. » *Annales Bertiniani*, p. 35-36 ; *Annales de Saint-Bertin*, p. 55 (année 848).

38. « Les Normands prennent et incendient Bordeaux. » *Chronicon Aquitanicum, 830-1025*, éd. G.H. PERTZ, *MGH, SS*, t. 2, p. 253.

39. « La même année, les Normands prirent la ville de Bordeaux de nuit, ainsi que le duc Guillaume. » *Fragmentum chronici Fontanellensis*, p. 302.

40. MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne*, p. 98-99.

41. Sur l'attention à accorder aux prénoms dans le monde franc, voir R. LE JAN, *Famille et pouvoir dans le monde franc (vii^e-x^e siècle)*, Paris, 1995, en particulier p. 179-223 (chapitre IV) ; voir aussi MUSSOT-GOULARD, *Les princes de Gascogne*, p. 86.

42. *Gerbert de Metz*, p. 244, v. 9118-9120.

à Charles le Chauve et n'échappa à la mort qu'en embrassant l'état ecclésiastique :

*Pippinus rex Aquitaniae comprehensus a suis Karlo regi cum regno traditur et clericus effectus monastico indutus habitu Suessioni in monasterio sancti Medardi retraditur. Similiter et Karlus frater eius iunior, cum de regno Hlutharii profectus fratrem invisere disposuisset, tentus est a comitibus Karli regis et illo iubente tonsus in Corbeicense monasterio missus est in custodiam*⁴³.

*Eodem anno mense Septembri Karolus nepotem suum Pippinum adquiret*⁴⁴.

Pépin II d'Aquitaine se retrouva donc enfermé et fait moine à Saint-Médard de Soissons. Il convient d'évoquer ici le personnage de Fromondin qui, dans la fiction, paraît dédoubler le personnage de Fromont / Pépin II d'Aquitaine. C'est Fromondin, en effet, qui, après sa défaite contre Gerbert, se trouve contraint d'entrer au monastère de Saint-Seurin de Bordeaux, Gerbert ne prenant pas la précaution de le faire vraiment moine en lui imposant la tonsure (v. 9253), voire de se débarrasser de lui en le tuant (*EP* + Philippe de Vigneulles).

Mais, dans la fiction comme dans l'histoire (Pépin II d'Aquitaine s'évade de Soissons en 854)⁴⁵, Fromondin s'échappe du monastère pour reprendre la guerre dès qu'il apprend que ses ennemis lorrains sont en passe d'être confirmés par Pépin dans leur possession de la Gascogne, ce qui perpétue bien l'enjeu en cause dans le poème, comme dans l'histoire. La rébellion de Fromondin nous vaut une scène dans laquelle le bouillant Bordelais rejette l'idée même de devenir moine et clame son désir irréprensible de vengeance. Mais c'est dans la prose de Philippe de Vigneulles qu'on trouve l'élément le plus intéressant :

*Coment diable, fait donc Fromon, mais me cuide il avoir troweis cy despourveus de sans et que je doie me tenir a tousjour en ce moustiet ? *l'amerioie mieulx que**

43. « Pépin [II] roi d'Aquitaine, saisi par les siens est livré au roi Charles [le Chauve] avec son royaume et, devenu religieux et revêtu de l'habit monastique, est enfermé au monastère de Saint-Médard de Soissons. De même, puisque après avoir quitté le royaume de Lothaire il avait décidé de rendre visite à Pépin, son frère cadet Charles est pris par les comtes du roi Charles [le Chauve] et, sur l'ordre du roi, tonsuré et enfermé au monastère de Corbie. » *Annales Fuldenses sive annales regni Francorum orientalis*, éd. F. KURZE, MGH, SS, t. 7, Hanovre, 1891, p. 41 (année 851).

44. « La même année au mois de septembre, Charles [le Chauve] se saisit de son neveu Pépin [II d'Aquitaine]. » *Chronicon Aquitanicum*, p. 253 (année 852).

45. Après une tentative manquée en 853 : *Karolus mense Aprili synodum episcoporum iuxta urbem Suessionum in monasterio Sancti Medardi adgregans, duos presbiteros, monachos eiusdem monasterii, ipse synodo praesidens, episcopis iudicantibus, degradari fecit, eo quod Pippinum furari et cum eo in Aquitaniam fugere disposuissent [...]. Pippinus Karolo regi sacramentum fidelitatis jurat, et insuper habitum monachi suscipit, regulaeque observationem more monachi solito promittit.* Au mois d'avril, Charles [le Chauve], ayant réuni un synode épiscopal près de la ville de Soissons, au monastère de Saint-Médard, et présidant lui-même le synode, mais les évêques étant juges, fit dégrader deux prêtres, moines de ce monastère, du fait qu'ils s'étaient préparés à lui soustraire Pépin [II] et à s'enfuir avec lui en Aquitaine [...] Pépin prête serment de fidélité au roi Charles et, de surcroît, reçoit l'habit monastique et promet, comme de coutume, d'observer la règle à la manière des moines. *Annales Bertiniani*, p. 42-43 ; *Annales de Saint-Bertin*, p. 66-67 (année 853). Il est intéressant de noter que, comme Charles le Chauve à l'égard de Pépin II, Gerbert n'a pas eu la prudence de forcer Fromondin à devenir effectivement moine, si bien que, comme Pépin qui tente de s'enfuir en 853, Fromondin se « défroquera » aisément (*Gerbert de Metz*, p. 247 s., v. 9249-9253, 9365 s.).

*je luy weisse les yeulx crever ! Or pert il bien qu'il ce jue a sot de moy, qui pance que moine doie devenir ne me tenir en cestui cloistre pourter le noir comme ung nowisse*⁴⁶.

Le supplice qu'évoque Fromondin – crever les yeux de son compétiteur – cadre tout à fait avec les mœurs de l'époque carolingienne (en continuité avec la période précédente, il est vrai) : en effet, Hunaut fit, vers 736, crever les yeux de son frère Hatton pour ruiner ses prétentions sur l'héritage de son père le roi Yon de Gascogne ; on pourrait évoquer aussi le même supplice infligé en 818 par Louis le Pieux à son neveu Bernard, roi d'Italie, qui refusait de consentir au partage de l'Empire où il n'avait rien reçu, ou encore, sur l'ordre de l'empereur Charles le Gros, celui du prétendant Hugues, fils de Lothaire et de Waldrade, en 885⁴⁷. Il est curieux que seul Philippe de Vigneulles fasse état de cette pratique. Comme nous avons largement expérimenté sa crédibilité tout au long de sa mise en prose, nous serions porté à croire qu'il n'innove pas, mais qu'il reprend un élément de son modèle, que nos autres témoins ont laissé perdre.

Tout bien pesé, la stature et l'autorité du personnage du vieux Fromont font davantage penser à Pépin I^{er} d'Aquitaine, frère de l'empereur Louis le Pieux, qu'à Pépin II, neveu du même Louis et contemporain exact de son fils Charles le Chauve. Le poète paraît bien avoir opéré comme nous le suggérons plus haut : il a fabriqué le personnage du vieux Fromont à partir d'éléments concernant Pépin I^{er} d'Aquitaine (âge, autorité, prestance) et d'autres concernant Pépin II (complicité avec les Normands), mais il a aussi attribué à Fromondin des traits propres au seul Pépin II (jeunesse, captivité dans un monastère, abandon de l'état ecclésiastique) masquant ou brouillant ainsi la relation détectable entre le(s) personnage(s) de la fiction et leur(s) modèle(s) historique(s).

On remarque aussi la concomitance dans l'histoire entre l'évasion de Pépin II de son monastère soissonnais et les tractations qui ont lieu entre Charles le Chauve et le roi de Germanie, comme dans la fiction entre les événements en Gascogne et l'expédition de Gerbert à Cologne :

Lotharius et Karolus legatos ad fratrem Lodoicum pro pacis concordia, et ut filium suum ab Aquitania revocet, mittunt. Karolus iterum Aquitaniam adit. Pippinus, Pippini filius, qui in monasterio Sancti Medardi tonsus habitum monachi susceperat et iuramentum permansionis fecerat, Aquitaniam ingreditur, parsque maxima populi terrae ad eum convolat. Karlus rex, Pippini causam posthabitam, Lodouuicum nepotem ab Aquitania fugatum ad patrem in

46. PHILIPPE DE VIGNEULLES, *ms. v*, fol. 267r.

47. Voir, par exemple, *Annales Mettenses Priores*, 683–830 [rédigées au IX^e siècle], éd. B. VON SIMSON, MGH, SS, t. 10, Hanovre, 1905, p. 36 (année 744), pour Hatton (sur la date incertaine de l'événement, se reporter à M. ROUCHE, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes 418–781 – Naissance d'une région*, Paris, 1979, p. 116, n. 36, 519) ; NITHARD, *Histoire*, p. 7–8, pour Bernard d'Italie ; REGINON DE PRÛM, *Chronicon cum continuatione Treverensi*, éd. F. KURZE, MGH, SS, t. 50, Hanovre, 1890, p. 125 (année 885), pour Hugues, fils de Lothaire et de Waldrade.

*Germaniam redire compellit. Karlus, Pippini frater, iam diaconus ordinatus, a Corbeïense monasterio recedit. Karlus rex Karlomannum, filium suum, tonsura ecclæsiastica dedicat*⁴⁸.

Mais, de même que le personnage historique de Pépin II d'Aquitaine est dédoublé dans la fiction, l'histoire se répète. Un autre raid des Normands eut lieu au début des années 860, raid au cours duquel Pépin II d'Aquitaine qui, rappelons-le, s'était évadé du monastère Saint-Médard de Soissons en 854, crut judicieux de s'allier à eux et de les guider dans son propre royaume, dans l'espoir d'affaiblir Charles le Chauve, son compétiteur. Que les Sarrasins de *Gerbert* correspondent à des Normands dans l'histoire, cela est bien suggéré par le fait qu'ils utilisent des nefes pour s'abattre sur la région et pour s'enfuir. Cette ressemblance serait pourtant peu convaincante à elle seule. Mais, pendant que Pépin II d'Aquitaine guidait les Normands dans le sud de la province, le Bordelais, sinon la ville de Bordeaux elle-même, résistait mieux aux envahisseurs grâce aux efforts du duc Arnaud, *Wasconum dux*, comte de Périgord, neveu de Sanche Mitarra (duc de Gascogne entre 836 et 855)⁴⁹ : n'y aurait-il pas un souvenir de ce duc dans le personnage d'Hernaut dit « le Poitevin » ou « de Gironville » (neveu de Gerbert), qui soutient victorieusement l'assaut des Sarrasins à Gironville (sachant que Macau, où se trouve le château de Gironville, aurait été saccagée par les Normands au IX^e siècle)⁵⁰ ?

L'élément qui permet donc, selon nous, le rapprochement entre la fiction et l'histoire, c'est la nette parenté entre la figure de Pépin II d'Aquitaine dans l'histoire et son double avatar que représentent Fromont et Fromondin dans la fiction. Inversement, si un personnage de l'histoire paraît s'être dédoublé dans la fiction, il semblerait que les deux ou trois raids normands des années 845–848 et 860–864, en Aquitaine, se retrouvent surimposés en un seul épisode dans la fiction. Reprenons les éléments un à un.

Il convient de souligner à nouveau que dans la fiction, comme dans l'histoire, les Sarrasins / Normands trouvent en la personne de Fromont

48. *Annales de Saint-Bertin*, p. 69–70 (année 854). « Lothaire et Charles [le Chauve] envoient des messagers à leur frère Louis [le Germanique] pour un accord de paix et afin qu'il rappelle son fils d'Aquitaine. Charles marche sur l'Aquitaine. [Mais] Pépin [II], fils de Pépin [I^{er}] qui devenu clerc avait reçu l'habit monastique à Saint-Médard et avait fait le serment de rester dans cet état jusqu'à la fin de ses jours, prend le chemin de l'Aquitaine et la majeure partie du peuple aquitain se joint à lui. Le roi Charles [le Chauve], négligeant le cas de Pépin, chasse son neveu Louis [l'enfant] d'Aquitaine et le contraint à retourner en Germanie auprès de son père [Louis le Germanique]. Charles, frère de Pépin [II], qu'on avait eu le temps d'ordonner diacre, se retire à Corbie. Le roi Charles [le Chauve] fait tonsurer son fils Carloman. »

49. MUSSOT-GOULARD, *Les princes de Gascogne*, p. 102.

50. « Certaines légendes locales évoquent la venue des Vikings en Aquitaine. Elles sont souvent associées à d'anciennes forteresses. Ainsi, raconte-t-on qu'à Macau, sur la Gironde, les Vikings avaient établi un camp et même construit un pont. » RENAUD, *Les Vikings*, p. 72. Nous n'avons pu remonter à la source de cette information, qui pourrait être tirée de l'ouvrage apparemment peu scientifique de L. DUFFOUR-DUBERGIER, *Chroniques du Château de Gironville extraites de la Chronique latine de Turpin, de la Chronique arabe de Ben-Thamar, et d'un poème norvégien du IX^e siècle*, Paris, 1854, p. 3–4 : « Dans les temps après Charlemagne, Gironville fut pris et saccagé par les Normands, qui s'y maintinrent assez longtemps ; il paraît même que c'était le port où venaient s'abriter leurs flottes, et d'où elles partaient pour faire des incursions dans le haut de la Garonne et de la Dordogne. »

ou de Pépin II d'Aquitaine un allié, voire un guide, contre le pouvoir du roi des Francs ; dans l'histoire, cette situation n'est assurée que lors du raid des années 860, mais en 848, Pépin II d'Aquitaine avait fait preuve d'une insigne faiblesse devant l'incursion des Normands et on l'accusait déjà d'être apostat :

*Pippinus, Pippini filius, ex monacho laicus et apostata factus, se Normannis coniungit et ritum eorum servat*⁵¹.

Dans *Gerbert de Metz*, on trouve cette scène :

A 7627 *A.I. ymage de Mahon l'ont mené,
Son doi li firent en la bouche bouter
Et des genox jusqu'a la terre aler,
Tendre ses mains et du chief aorer.*

Dans la fiction, le vieux Fromont propose à l'émir de ceindre la couronne de France (v. 7604–7606). Tous les témoins s'accordent sur cette proposition alléchante à laquelle Fromont joint l'abjuration, comme dans l'Histoire Pépin II d'Aquitaine est accusé de l'avoir fait⁵². Plus tard, Fromont réitère sa proposition à l'émir, l'invitant à se faire couronner à Paris :

A 11020 « *Amirans, sire, mar voz esmaierez !
Le matinet ce chastel asaudrez ;
Destruct seront, s'a force les prenez.
Passez Geronde et Blaives conquerez,*
11024 *Prenez Poitiers et le pais gastez,
A Saint Martin a Torz voz en alez,
Droit a Paris voz ferez coroner,
Je voz en doins tote la roiauté ! »*
11028 *Dist l'amirans : « De petit me chalez,
N'i avez rien et voz la me donez ! »*

Les propos de Fromont semblent bien faire écho à l'histoire :

*Item pyratae Danorum a Namnetibus superiora petentes, mense Novembri, 6. videlicet Idus, urbem Turonum impune adeunt atque incendunt cum ecclesia sancti Martini et ceteris adiacentibus locis*⁵³.

51. « Pépin [II], fils de Pépin [I^{er}], qui de moine était redevenu laïc et apostat, s'allie aux Normands et embrasse leur culte. » *Annales Bertiniani*, p. 67 ; *Annales de Saint-Bertin*, p. 105 (année 864). Voir aussi AUZIAS, *L'Aquitaine carolingienne*, p. 127, n. 1 ; MUSSOT-GOULART, *Les Princes de Gascogne*, p. 98, note que, dès 845, Pépin II est soupçonné (dans les *Annales Bertiniani*, qui lui sont très défavorables) de s'être entendu avec les Normands. Il convient de signaler que Pépin II n'innove pas en s'alliant avec les Normands, d'autres l'ayant fait avant lui ou même à son époque, comme Lothaire, si l'on en croit NITHARD, *Histoire*, p. 133 (voir aussi p. 124–125, n. 300). Charles le Chauve lui-même n'hésita pas, en 861, à s'allier aux Normands de la Somme contre ceux de la Seine ; pour ce qui est de l'apostasie de Pépin II, on n'en a la mention que dans les annales qui lui sont hostiles.

52. S'il faut en croire Hincmar, dans le réquisitoire qu'il fit des exactions de Pépin II (voir AUZIAS, *L'Aquitaine carolingienne*, p. 248, n. 7), et les *Annales Bertiniani* (voir MUSSOT-GOULART, *Les Princes de Gascogne*, p. 101, n. 70).

53. « De même, une bande de pirates danois qui remontaient le fleuve depuis Nantes arrivent impunément jusqu'à Tours le 6 novembre, et incendient la ville ainsi que l'église Saint-Martin et les lieux alentour. » *Annales Bertiniani*, p. 43 ; *Annales de Saint-Bertin*, p. 67–68 (année 853).

*Pippinus Danorum pyratis sociatur, Pictavorum civitatem devastat et multa alia Aquitaniae loca depopulat*⁵⁴.

Là encore, avec l'accord de *ABCELPR* pour le vers 11027, Fromont paraît disposer de la royauté franque (omission du vers dans *DFJMNQVW*)⁵⁵ : les deux derniers vers du passage sont peut-être de l'humour (présents dans *ABCELPR* et pris en compte par Philippe de Vigneulles, absents de *DJJMNQSTVW*), mais ils pourraient aussi suggérer, sans doute, que Fromont possède, au moins en prétention, des droits sur tout le royaume.

Dans *N*, l'action paraît transposée à la fin du x^e siècle, soit un siècle après ce que nous venons d'évoquer pour l'histoire de l'Aquitaine. En effet, constatant les dommages que les Loherains font sur sa terre en représailles du meurtre de Garin, le vieux Fromont prépare sa vengeance :

« Par force irai a la cort a Paris,
Devant le roi, devant l'enpereriz,
Occira[i] i Gibert, le fiz Garin,
Lui et Hernaut et le vessaul Gerin ;
L'enperaour chaceraï du païs,
Puis sarai rois et dux iert Fromondins⁵⁶. » rois dus sera F. N

Ce sont là des propos qui ne prennent véritablement leur sens qu'à la fin de l'époque carolingienne, juste avant l'accession d'Hugues Capet au trône de France, car on comprend que Fromondin deviendrait duc des Francs, au même titre que les ascendants immédiats du premier monarque capétien. Sinon, cette phrase n'a guère de sens. On peut considérer que la fiction, avec la leçon remaniée de *IN*, se ressourc en aval de la chronologie historique réelle suivie par la version primitive de la *Geste*.

4. Un écheveau difficile à démêler, mais des rencontres indéniables

Si l'on y réfléchit, Pépin II d'Aquitaine fait état d'arguments fondés quand il défend sa légitimité : il est fils de Pépin I^{er} d'Aquitaine, c'est-à-dire petit-fils de Louis le Pieux, et donc arrière-petit-fils de Charlemagne, au même titre que Charles le Chauve lui-même. Si l'on n'imagine pas Pépin II d'Aquitaine comme prototype de Fromont, les revendications de ce dernier paraissent n'être qu'orgueil et prétention. On rappellera ici le rôle de la reine-impératrice Blanche fleur constamment favorable aux Lorrains, qui semble faire écho au rôle de Judith soutenant son fils, le futur Charles le

54. « Pépin s'associe aux pirates danois, saccage la cité de Poitiers et ravage de nombreux autres lieux d'Aquitaine. » *Annales Bertiniani*, p. 47 ; *Annales de Saint-Bertin*, p. 74 (année 857).

55. PHILIPPE DE VIGNEULLES, *ms. v*, fol. 278v : [...] et illec vous feraï(s) courronner, car je vous donne tout le païs et réaulme enthierement !

56. Garin, éd. DAQUIN, version *l(N)*, p. 128, v. 2366–2371.

Chauve, contre son demi-frère aîné Pépin I^{er} d'Aquitaine, né du premier mariage de Louis le Pieux. Dès *Garin le Loherain*, Fromont conteste la légitimité de Pépin, dans tous les témoins. Apprenant que le roi lui a confisqué la ville de Soissons, Fromont éclate (leçon de F) :

3839 *Il n'est pas rois a droit, ce sai de fi.*

Suit un vers problématique dans à peu près tous les témoins, vers que nous rétablissons ici, sans entrer dans les justifications, sous la forme suivante :

[*Charles ses pere a grant tort l'establi*].

Dans la bouche de Fromont, ce vers souligne que Charles Martel⁵⁷ a, sans légitimité, conféré à son fils Pépin une royauté dont il ne disposait pas (il n'était que maire du palais). Dans ces conditions, comme Pépin II d'Aquitaine / Fromont descendait lui aussi de Charles Martel, il est vrai que la couronne ne revenait pas plus légitimement au lignage de Fromont / Pépin II d'Aquitaine, sauf à admettre (mais il faudrait le prouver) que Fromont / Pépin II d'Aquitaine descendait aussi des rois mérovingiens. Ce qui est difficile à établir ; le seul ancêtre qui ne soit pas commun à Pépin II d'Aquitaine et à Charles le Chauve était leur mère respective, soit Judith épouse de l'empereur Louis le Pieux, pour Charles, et Rigarde ou Ringarde ou Ringart, épouse de Pépin I^{er} d'Aquitaine : cette princesse était fille du comte Teutbert de Madrie⁵⁸. On notera aussi que dans l'histoire, Guillaume, que Pépin II avait fait duc de Bordeaux, était petit-fils de Guillaume de Gellone et pouvait se targuer d'alliances matrimoniales avec les Mérovingiens⁵⁹.

La revendication du vieux comte de Bordeaux est rappelée, clairement cette fois, lorsque Gerbert évoque le lignage de Fromont, et en particulier le traître Garlain :

A 4889 *Que de Gascongne cuida rois devenir.*

Ce vers ne se lit que dans *ABCLNO*, il manque dans *DEFJMPQSVXW* et n'a pas laissé de trace chez Philippe de Vigneulles. N'y aurait-il pas là un souvenir d'un Galindo, dont le nom semble proche du personnage de la fiction, même si l'histoire n'a pas retenu de trahison particulière pour les comtes d'Aragon, parmi lesquels ce nom – qui n'a rien de germanique – se rencontre quatre fois entre 809 et 922⁶⁰, sans compter les parents proches de ceux-ci ? Mais, même si ce rapprochement ne s'impose pas totalement, il est

57. La fiction a placé la scène un siècle en amont, à l'époque de Charles Martel, alors que les éléments que nous avons repérés autour de Pépin II d'Aquitaine datent du règne de Charles le Chauve.

58. La grand-mère de Pépin II d'Aquitaine, première épouse de l'empereur Louis le Pieux, se nommait Ermengarde de Hesbaye, fille d'Ingoram / Enguerrand de Hesbaye, lui-même parent de Rotrude, l'épouse de Charles Martel.

59. AUZIAS, *L'Aquitaine carolingienne*, p. 369–370.

60. J.J. LARREA, *La Navarre du iv^e au xiv^e siècle. Peuplement et société*, Paris, 1998, p. 215 (Tableau généalogique simplifié des rois de Navarre et d'Aragon).

remarquable qu'une fois de plus, nous soyons renvoyés à la zone aquitaine au sens large.

Livré à nouveau à Charles le Chauve par les siens, Pépin est emprisonné à Senlis (où il semble être mort assez rapidement) :

*Pippinus apostata a Nortmannorum collegio ab Aquitanis ingenio capitur et in eodem placito praesentatur et primum a regni primoribus ut patriae et christianitatis proditor et demum generaliter ab omnibus ad mortem diiudicatur et in Silvanectis artissima custodia religatur*⁶¹.

Or, dès que la fiction n'a plus besoin d'eux, elle se débarrasse de Fromont et de Fromondin : Fromont est tué par l'émir dont il s'était fait le complice contre sa patrie et contre la chrétienté, recevant là un juste châtement, aux dires des Sarrasins eux-mêmes, sans compter qu'au moins un comte de Bordeaux historique était tombé sous leurs coups en 845 ; Fromondin disparaîtra un peu plus tard dans un ermitage au fond d'un bois, où il faisait pénitence pour ses péchés innombrables.

Quoi qu'il en soit, la fiction est si proche des annales qu'il n'est guère possible d'imaginer qu'il n'y ait pas de liens entre la mise en œuvre de l'une et les données des autres. Il paraît assuré que le poète a inscrit l'action de son poème dans l'époque carolingienne des annales desquelles il aura tiré, quitte à les unifier ou les dédoubler selon les besoins narratifs, l'essentiel des éléments qui constituent l'épisode considéré plus haut. On comprend bien, dans ces conditions, pourquoi les critiques ont toujours à la fois constaté que tout sonnait vrai dans *Garin* et *Gerbert*, alors qu'ils ne parvenaient à y retrouver aucune action suivie qui puisse se rapprocher précisément et simplement de tel ou tel événement historique. Les dernières opérations contre les Sarrasins au sud de la Gascogne dans *Gerbert de Metz* renverraient alors elles aussi aux incursions normandes des années 860, notamment au siège de Toulouse. Elles sont, certes, bien confuses dans la fiction, mais le poème de *Gerbert de Metz* évoque le siège de Dax par les Sarrasins (ce sont les mêmes que les pirates qui ont assiégé Gironville, au v. 11221, donc des Normands) et cette information portée par un messenger va entraîner une descente de Gerbert et de ses hommes sur la ville :

11219 *Ais en Gasconne* ont Sarrasin asise.* * = Dax

Le fils de Garin délivre le pays et épouse la fille du roi Yon de Gascogne. Peu importe que ce personnage historique ait vécu au temps de Charles Martel et non au temps de Charles le Chauve, car c'est bien dans la période cruciale qui nous intéresse, les années 845–860, que Dax fut prise et incendiée par les Normands : curieusement, R. Mussot-Goulart constate le silence des

61. « Par la ruse, l'apostat Pépin [II] est capturé par les Aquitains au milieu du groupe des Normands, est traîné devant l'assemblée mentionnée précédemment, et d'emblée condamné à mort par les grands du royaume, puis par le reste du peuple, comme traître à sa patrie et à la chrétienté, et sous très bonne garde, il est relégué à Senlis. » *Annales Bertiniani*, p. 72 ; *Annales de Saint-Bertin*, p. 113 (année 864).

annales sur les « dévastations des pays de l'Adour », mais note qu'elles « sont connues par les textes locaux » et suppose que « [l']information ne parvenait peut-être pas très bien, de Gascogne aux monastères du Nord⁶² ». Le poème de *Gerbert* laisserait plutôt supposer, s'il n'a pas d'accointances avérées avec la Gascogne, que les annales utilisées par le poète ont disparu aux cours des siècles.

Le règne de Charles le Chauve⁶³ n'a été qu'une suite de guerres et de rébellions en Gascogne, mais aussi en Bretagne, provinces qui apparaissent ensemble dans les préoccupations du roi Pépin de la fiction⁶⁴. Au moment où il était aux prises avec Pépin II d'Aquitaine, Charles le Chauve trouva un allié inattendu et fiable en la personne de Salomon de Bretagne, successeur de Nominoé et d'Erispoé : or, ce duc, que la fiction appelle *Salemon ... qui Bretagne tint*⁶⁵, n'entre vraiment dans l'histoire qu'en 852, précisément au moment où Charles le Chauve enferme Pépin II d'Aquitaine à Saint-Médard de Soissons⁶⁶. Dans *Garin le Loherain*, Salomon de Bretagne n'apparaît que dans des listes d'alliés et ne joue, à vrai dire, aucun rôle. Mais il est difficile de croire qu'il n'ait aucun lien avec le personnage historique des annales et l'époque à laquelle paraît nous renvoyer l'action.

Pour finir, examinons plus précisément l'épisode du retour de Fromont allié aux Sarrasins.

A	7495	<i>Va s'en Fromons correciez et dolanz, Qui en la né se mist as marchaanz. Aval Geronde s'en alerent najant... [...]</i>
	7501	<i>Li rois Marsilles et ses fiez Cormadanz Droit a Maience s'en vost aler avant Sor Desramé et Baufumé l'enfant. Guerroïé l'ot asez plus de .VII. anz.</i>

Variantes : 7502 C, *Maiance* LO, *Mai'* B, *Maorges* DFJ, *Maiogres* V, *Maiogres* S, *Mayogre* N, *Miogres* I, *Marroc* R, *Cordes* Q, *Orenges* EPX (+ *Vigneulles*), *Sasoingne* M.

62. MUSSOT-GOULARD, *Les Princes de Gascogne*, p. 97. On prendra garde, toutefois, que l'*oppidum Aquis* de la charte de Bigorre qui s'y trouve cité paraît désigner plutôt Cauterèts (Hautes-Pyrénées) que Dax. J.J. MONLEZUN, *Histoire de la Gascogne depuis les temps plus reculés* [...], Auch, 1849, p. 311.

63. Sur ce personnage historique, on consultera P. ZUMTHOR, *Charles le Chauve*, Paris, 1957 et J.L. NELSON, *Charles the Bald*, Londres–New York, 1992 (trad. fr. *Charles le Chauve*, Paris, 1994).

64. *Garin le Loherenc*, t. 2, éd. IKER-GITTLEMAN, p. 265, v. 6625–6626 : *Bien a .x. ans que je mes ne vos vi, / des que Gascoingne et Bretaingne préis.*

65. *Garin le Loherenc*, éd. IKER-GITTLEMAN, t. 2, p. 480, v. 13723 ; t. 3, p. 546, v. 15816.

66. On notera, et la rencontre n'est sans doute pas fortuite, même s'il est difficile d'en apprécier la portée, que dans les opérations contre Pépin II d'Aquitaine pour l'année 844 était apparu en liaison avec la Bretagne un duc Begon, personnage « mystérieux », pour reprendre le mot d'AUZIAS, *L'Aquitaine carolingienne*, p. 159, mais homme de confiance du roi Charles le Chauve à la même époque que le duc Warin que nous évoquons plus bas (voir aussi *Ibid.*, p. 160, et ici n. 25, 73). Sur un personnage historique homonyme, mais de la génération précédente, qui, selon nous, pourrait avoir servi de modèle au Bégon de la *Geste des Loherains*, voir M. CHAUME, *Les Origines du Duché de Bourgogne*, 1^{re} part., *Histoire Politique*, Dijon, 1925, p. 176–178 (à propos de Bégue, comte de Paris contemporain de Charlemagne et Louis le Pieux, qui assumait la régence de l'Aquitaine pendant la minorité de Louis), et, plus haut, notre n. 14.

médiévaux des annales, ni de nos poètes épiques, quelle qu'ait pu être leur culture ou bonne volonté.

Pour l'année 852, on note déjà dans les *Annales de Saint-Bertin*⁶⁸ une rencontre d'éléments qui interpelle pour le moins, puisque se trouvent enchaînés les éléments suivants : des navires normands accostent en **Frise**, les Maures s'abattent sur Barcelone, **Pépin II d'Aquitaine** est enfermé à Saint-Médard de Soissons, Louis, fils de Lothaire, assiège Bari en Italie, l'émir Abderrahmane meurt à **Cordoue** en **Espagne** et, dans la phrase qui suit, on apprend la conversion et le baptême à **Mayence** de Godefroy, fils d'Heriald le Danois, le déroulement d'opérations militaires en **Frise**, etc. On aura noté que pour l'année 852, on relève la mention de manière très rapprochée de la Frise, de l'Espagne, de Mayence, de Cordoue et de Pépin II d'Aquitaine, c'est-à-dire cinq éléments qui apparaissent liés dans le même épisode de *Gerbert*, aux v. 7495–7558. Il serait hasardeux de prétendre que la chanson mette en vers cet épisode des *Annales de Saint-Bertin*, ou d'autres annales parallèles, mais on voit bien que la chanson présente, si l'on peut dire, le même arrière-plan dispersé.

Enfin étant donné le flottement que l'on constate dans les vers entre Frise et *Aufrique*, mais aussi Mayence et Majorque (qui paraît se cacher sous la leçon de plusieurs témoins, d'après les variantes au v. 7502 de *Gerbert* cité plus haut)⁶⁹, on en arrive à se demander si la toile de fond des croisades, qui était aussi bien celle du premier poète au XII^e siècle que celle des copistes aux XIII^e–XIV^e siècles, n'est pas venue interférer avec les annales qui rendaient compte, quant à elles, de l'époque des raids normands (ou danois). Dans ces conditions, l'expérience immédiate qu'on avait des Sarrasins à l'époque des croisades, qui est aussi l'époque de la composition de *Gerbert de Metz*, n'a pu que contribuer à accentuer le brouillage des pistes pour l'établissement par les critiques modernes des sources annalistiques antérieures mises à contribution.

Au fond, la difficulté vient de la nature même des textes historiques de l'époque carolingienne. Il faut une bonne dose de patience et d'organisation pour confronter les sources, qui sont souvent en désaccord sur la chronologie notamment. Sans compter que certaines sources déplacent des éléments d'une manière telle qu'on imagine facilement ce qui pouvait arriver à celui qui les lisait. Ainsi :

Circa haec tempora Carolus Pippinum regem Aquitaniae, nepotem suum cepit, ipsius Aquitanis eum prodentibus, eo quod pace soluta eadem provintia a suis indigenis devastaretur et multa illic mala impune patrentur, et captum cum consilio episcoporum et procerum attondit et habitu monachico indutum

68. *Annales Bertiniani*, p. 41–42 ; *Annales de Saint-Bertin*, p. 64–65 (année 852).

69. Majorque fut conquise par les musulmans au début du X^e siècle et reprise par les chrétiens seulement en 1229 ; l'île servait de base à des expéditions de piraterie contre les marchands chrétiens, ce qui cadre avec le contexte du passage de *Gerbert* étudié plus haut.

Suessionis in monasterio sancti Medardi misit. Inde duobus monachis in hoc consentientibus simul et opem ferentibus fuga dilapsus est ; sed iterum captus in Silvanectis castro munitissimo custodiae mancipatur. Fuit vero iste Pippinus filius Pippini, filii Ludowici imperatoris, de quo ferunt, quod eum pater, dum adhuc puerilis esset aetatis, voluerit ad clericatus officium promovere ac Drogoni episcopo Mettensi, avunculo videlicet suo, commendare erudiendum liberalibus simul et ecclesiasticis disciplinis. Sed paternis votis Lotharius eiusdem pueri frater obvius nequaquam permisit eum adtondi, sed vi abstraxit de manu patris : erat enim isdem puer, ut aiunt, ingentis pulchritudinis. Cui postmodum pater Aquitaniam provinciam tantum concessit. Sed non ei in prosperum cessit, quod a Dei cultura et servitio revocatus est ; ebrietatibus enim et comessionibus die noctuque vacans ad extremum mente captus in manaciam incidit passionem et presentem vitam cum dedecore amisit, successorem relinquens Pippinum filium, de quo paulo superius mentionem fecimus⁷⁰.

Outre la digression qui fait retour à Pépin I^{er} d'Aquitaine et encombre l'exposé des événements retenus pour l'année 853, comment le lecteur peut-il savoir que la première captivité de Pépin II d'Aquitaine à Saint-Médard de Soissons date de 852, monastère dans lequel il fut contraint de se faire moine après son projet avorté de fuite en 853 ? Comment peut-il savoir qu'il parvint à s'enfuir en 854 et à regagner l'Aquitaine, et que son enfermement dans la forteresse de Senlis est un événement de 864 ? Rien ne permet de deviner que les deux événements sont séparés par une douzaine d'années. Bien malin aussi le lecteur qui arrive à suivre sans s'y perdre les renversements incessants d'alliance entre les descendants de Charlemagne, pour ne rien dire de la difficulté qu'il y a à s'y retrouver dans des phrases où plusieurs personnages portent le même (pré)nom (les érudits modernes se perdent eux-mêmes parfois). En définitive, Pépin II d'Aquitaine ayant combattu tantôt aux côtés des chrétiens, tantôt en s'alliant aux pirates normands, on ne doit pas s'étonner qu'un poète ait fait d'un modèle aussi insaisissable deux personnages dans la fiction. On gardera aussi à l'esprit que les annales, comme les chartes, outre qu'elles composent avec les rigidités du vocabulaire

70. « À peu près à la même époque, Charles [le Chauve] se saisit de Pépin [II] roi d'Aquitaine, son neveu, à lui livré par les Aquitains eux-mêmes du fait qu'à la suite de la rupture de la paix la région se trouvait dévastée par ses propres habitants et devenait le lieu où s'accomplissaient impunément de nombreuses exactions ; sur le conseil des évêques et des nobles, Charles fit tondre son prisonnier et, lui ayant fait revêtir l'habit de moine, l'envoya au monastère Saint-Médard de Soissons. Pépin s'échappe de là avec la complicité de deux moines ; mais capturé à nouveau, Pépin est emprisonné au très puissant château de Senlis. Ce Pépin [II], à la vérité, était fils de Pépin [I^{er}], lui-même fils de l'empereur Louis [le Pieux] ; on raconte de Pépin I^{er} qu'alors qu'il n'était qu'un enfant son père avait voulu lui faire embrasser l'état de clerc et le confier à l'évêque Drogon de Metz, c'est-à-dire son oncle, pour le faire instruire dans les arts libéraux et dans les disciplines ecclésiastiques. Cependant, opposé aux désirs paternels, Lothaire, frère de l'enfant, s'opposa fermement à ce qu'on le tondît, mais le retira de force des mains de son père : c'est que Pépin était, à ce qu'on dit, un enfant d'une beauté merveilleuse. Par la suite, son père [Louis] lui concéda seulement la province d'Aquitaine. Mais cela ne lui porta pas chance parce qu'on le retira de la vénération et du service de Dieu ; en effet, s'adonnant nuit et jour à l'ivresse et à la débauche, il finit par perdre la raison, tomba dans l'ivrognerie et termina cette vie dans le déshonneur, laissant comme successeur son fils Pépin [II], dont nous avons parlé un peu plus haut. » RÉGINON DE PRÜM, *Chronica*, p. 76-77 (année 853). Sur les différentes versions de ce texte et la question de savoir quel Pépin elles concernent, voir F. GALABERT, Sur la mort de Pépin I^{er} et de Pépin II, rois d'Aquitaine, *Annales du Midi*, t. 49, 1937, p. 241-260.

latin, prennent parfois des libertés avec la réalité et infléchissent les éléments qu'elles rapportent en fonction d'intérêts locaux ou « nationaux », et constituent, à l'occasion, des « forgeries⁷¹ ». Cela n'est pas pour faciliter la tâche du critique moderne⁷².

Si la *Geste des Loherains*, notamment dans ses deux plus anciens poèmes, reflétait fidèlement les annales carolingiennes, elle ne serait qu'une sorte de roman à clefs. Mais l'utilisation que les poètes ont faite de la matière historique comme soubassement de leur entreprise épique interdit une telle conclusion.

Nous risquerons, pour finir, un dernier train d'hypothèses.

Il nous paraît indéniable qu'il existe des rencontres troublantes entre les événements du milieu du IX^e siècle en Aquitaine et, notamment, l'action de *Gerbert de Metz*, mais *Garin le Loherain* n'échappe pas totalement à ces rapprochements⁷³. Le problème, c'est que les historiens – en particulier F. Lot dans l'article évoqué précédemment – ont trouvé d'autres liens avec d'autres époques, notamment par la mention de personnages qui ont un correspondant historique au XI^e ou au XII^e siècle. Plusieurs hypothèses, dont nous ne retiendrons que trois, permettent d'expliquer cette situation :

- nos poèmes remontent, en tout ou partie, à une première version presque contemporaine des événements, et pourquoi pas une cantilène née au contact des événements exploités par la chanson considérée⁷⁴.

71. Ou encore « fraudes pieuses ». FRAPPIER, *Réflexions*, p. 6, n. 2.

72. Sur la prudence à garder devant les documents historiques, notamment du haut Moyen Âge, voir, par exemple, les analyses proposées par MUSSOT-GOULART, *Les princes d'Aquitaine*, p. 21–26, et, sur les difficultés nées de la langue employée, LE JAN, *Famille et pouvoir*, p. 23–25.

73. Nous ne prétendons pas avoir réussi à démêler l'écheveau des rencontres de l'histoire avec les données de nos poèmes, mais nous voudrions poser ici quelques pierres d'attente, que d'autres chercheurs plus perspicaces pourront peut-être un jour exploiter pour préciser la genèse de nos chansons. Il a existé dans l'histoire, précisément sous les règnes de Charles le Chauve et de son fils Louis le Bègue, un puissant personnage nommé par les annales carolingiennes ainsi que par des documents aquitains « le comte Guérin » (*Warinus comes*). Il paraît être lié davantage à la Bourgogne qu'à la Lorraine (E. JARRY, *Formation territoriale de la Bourgogne – Essai de Géographie historique*, Paris, 1948, en particulier p. 53–55, et *Addenda*, p. 451). On peut aussi consulter R. PARISOT, *Le Royaume de Lorraine sous les Carolingiens (843–923)*, Paris, 1898, en particulier p. 432, n. 6, où l'on apprend qu'un petit-fils du comte Warin était seigneur lorrain et qu'il fut lui-même père du comte Eilbert, fondateur de Waulsort, que nous connaissons pour ses liens avec *Raoul de Cambrai*, chanson plusieurs fois évoquée dans *Garin le Loherain* ; et l'on tirera profit de l'imposant ouvrage de CHAUME, *Les Origines du Duché de Bourgogne*, en particulier p. 154–190, où il est question du comte Guérin (Pépin I^{er} et II d'Aquitaine sont, dans cet ouvrage, nommés respectivement Pépin V et Pépin VI, ce qui montre leur place dans la généalogie carolingienne). Sur ce personnage, on en est réduit, comme le notait l'Abbé Chaume, à une information insuffisante : « Exprimons ici le regret de n'avoir pu reconstituer, dans tous ses détails, la généalogie compliquée des descendants ou des collatéraux de Guérin. Les noms qu'ils portent, Aubri, Basin, Garnier, Mille, font en effet songer à ces héros légendaires, qui s'appellent Aubri le Bourgoing, Basin de Langres, Garnier de Dijon et Mille de Bourgogne... Leur homonymie avec les personnages de la famille de Guérin et surtout la parenté que les poètes leur attribuent semblent, en quelques cas, se rencontrer trop bien avec la vérité pour être l'effet d'une simple imagination » (*Ibid.*, p. 128). Comme nous l'avons déjà admis dans nos travaux antérieurs, l'anthroponymie doit être prise en compte, même si les aléas de la tradition manuscrite de nos poèmes l'ont parfois largement défigurée. Quoi qu'il en soit, un Warin intervient dans les affaires aquitaines à l'époque de Charles le Chauve (AUZIAS, *L'Aquitaine carolingienne*, notamment p. 154 [« [Charles le Chauve] laissa en Aquitaine le duc Guérin et quelques autres de ses fidèles avec mission d'y faire respecter son autorité »], 156–157, 201, 205). Voir aussi plus haut, nos n. 25, 66.

74. ADÉMAR DE CHABANNES, *Opera omnia*, Liv. III, § 56, éd. P. BOURGAIN, Turnhout, 1999, p. 175, l. 11–12, parle de *gesta* à propos de Pépin I^{er} d'Aquitaine, plutôt que de son fils Pépin II : *In gestis enim*

- nos poèmes ayant une base ancienne ont intégré, au fil du temps et de copies en remaniements, différentes strates historiques, d'où la coexistence qu'on y constate entre des époques diverses⁷⁵.
- nos poèmes sont l'œuvre de bons connaisseurs des annales carolingiennes, qu'ils ont mises à contribution comme *corpus* quasi inépuisable de personnages-prototypes, d'incidents et de récits susceptibles d'être adaptés à leur entreprise littéraire, avec, à l'occasion, des préoccupations bien de leur époque⁷⁶. Le fait qu'on repère dans *Gerbert de Metz* des éléments anciens mais consignés par écrit seulement à la fin du VIII^e siècle, et d'autres que l'on peut dater, comme on l'a vu dans ce qui précède, des années 845–864, suggère davantage une matière tirée d'écrits qu'une tradition orale comme base de cette chanson.

Nous rejetons la première hypothèse comme peu vraisemblable et ne rendant compte ni de la longueur, ni de la complexité de nos poèmes⁷⁷ ; la mise en cycle, il est vrai, pourrait expliquer en partie certains flottements.

Quant à la seconde proposition, elle ne peut être retenue comme seule explication du mélange des époques : il est vrai qu'un remanieur peut toujours avoir intégré une nouvelle donnée ou rajeuni les références du texte – et on le constate à l'occasion dans certains témoins – mais, là encore, on comprendrait mal comment le public aurait accepté une telle attitude devant les textes anciens, si celle-ci était devenue un mode systématique de production des chansons qu'on lui offrait.

Reste la troisième, qui doit être la bonne, même s'il faut la nuancer avec les précédentes. Tous les événements historiques que nous avons évoqués plus haut ne se lisent pas dans des documents de Gascogne – il y en a, à vrai dire, peu qui nous soient parvenus, sinon quelques cartulaires

Pipini regis, cum de minoribus legatur rebus. Il est vrai que les historiens médiévistes traduisent *gesta* par « hauts faits » (ADÉMAR DE CHABANNES, *Chronique*, trad. Y. CHAUVIN, G. PON, Turnhout, 2003, p. 271) mais nous ignorons aujourd'hui à quoi *gesta* renvoie exactement, de même que ce qu'on lit un peu plus bas dans l'ouvrage d'Adémar de Chabannes : *Legimus in Aquitanorum legendis [...]* (ADÉMAR DE CHABANNES, *Opera omnia*, p. 175, l. 25–26, que la traduction citée précédemment rend par « Nous lisons dans les récits d'Aquitaine [...] » *Id.*, *Chronique*, p. 272).

75. Pour les personnages historiques qu'on y a repérés, voir notamment J. ZEZULA, *La Geste des Loherains et les chroniqueurs : le fond historique et la datation de Garin le Loherain et de Gerbert de Mez*, Thèse de doctorat, Université de New York, 1968, en particulier les tableaux des p. 216–220, et nos études, *Variations, vie et mort des Loherains – Réflexions sur la gestation et les paradoxes d'un grand cycle épique*, et *Complément bibliographique sur la Geste des Loherains 1992–2005*, *Cahiers de Recherches Médiévales (XII^e–XV^e s.)*, t. 12, 2005, p. 147–174, en particulier p. 154–155.

76. Ainsi, aux v. 11437–11442, 11453–11459 de *Gerbert de Metz*, lorsque Gerbert se fait prier pour accepter la couronne que lui transmettrait la fille du roi Yon de Gascogne, lorsqu'il insiste pour en référer au roi de France, c'est peut-être, au XII^e siècle, non pas tant le souvenir d'une époque où l'Aquitaine avait du mal à se plier aux volontés des souverains carolingiens qu'un pied de nez au roi d'Angleterre contemporain de la composition, ou au moins de la mise en cycle des Loherains. C'est bien ainsi que le public devait interpréter la démarche qui consistait à vouloir en référer au roi de France par-dessus la tête du Plantagenêt. Des préoccupations liées à l'époque de la composition des poèmes peuvent se superposer à celles de l'action décrite. Sur cet aspect, voir notamment D. BOUTET, A. STRUBEL, *Littérature, Politique et Société dans la France du Moyen Âge*, Paris 1979, en particulier p. 50 s.

77. Il nous paraît toutefois souhaitable de faire une exception pour l'épisode de la mort de Bégon, voir HERBIN, *Variations*, en particulier p. 151–154.

ecclésiastiques – mais dans les *Annales de Saint-Bertin* qui constituent la continuation des *Annales Regni Francorum*, et dans les annales qu'alimentaient régulièrement les grandes abbayes de l'Empire carolingien. Les tristes exploits de Pépin II d'Aquitaine ont été consignés notamment dans les *Annales de Fulda*, dans les *Annales de Xanten*, dans le *Chronicon Aquitanicum*, dans le *Fragmentum chronici Fontanellensis*, dans la *Chronique* de Reginon de Prüm, ce qui dit assez comment les poètes de langue d'oïl ont pu avoir accès un peu partout aux informations qu'ils ont collectées, ciselées, patiemment retravaillées pour leurs poèmes⁷⁸.

On ne s'étonnera donc pas que, même approximativement, les hommes du Nord de la Loire aient gardé le souvenir d'une Aquitaine carolingienne en perpétuelle effervescence, réfractaire au pouvoir impérial, puis royal français. Le poète auquel on doit *Gerbert de Metz*, si ce poème doit bien être daté du XII^e siècle et non antérieurement, a sans doute su mettre à contribution les sources carolingiennes plus nettement encore que ses concurrents ne l'ont fait pour *Garin*, ou *Hervis*. La figure majeure et bien repérable de Pépin II d'Aquitaine et le relevé épisodique de ses frasques dans les annales ont dû faire le reste.

Il est certain qu'on n'explique pas ainsi toute la *Geste des Loherains*, ni son développement, ni son succès, et encore moins la formation des autres chansons de geste. Tout au plus peut-on espérer entrevoir l'origine savante de la *Geste des Loherains* et, si l'on parvient à dégager d'autres rencontres entre histoire et fictions épiques, un élément à prendre en considération pour mieux comprendre la genèse de quelques-unes de nos chansons de geste. À ce propos, et pour revenir à l'un des premiers personnages évoqués au début de cette étude, on doit remarquer que le nom même de *Begon* trahit bien cette origine livresque. En effet, si l'on part du germanique *Bekkon-*, on aboutit à *Becon* ou *Boucon* (voir les toponymes *Bouconville* dans les départements de l'Aisne et des Ardennes, *Bouconvillers* dans le département de l'Oise) ; si l'on part de *Bekonem*, on peut expliquer la base latine *Begon-* présentant une consonne sonore (celle des annales, notamment), mais si cette base était passée dans la langue courante, elle aurait dû aboutir à *Beon* (voir peut-être, malgré le silence des documents anciens qui ne donnent que des formes latines ou latinisées sans *g*, le toponyme *Villebéon* dans le département de Seine-et-Marne)⁷⁹.

78. Même si le renvoi à une source livresque est un *topos* et si l'état d'esprit et la démarche de l'auteur du poème d'*Anseïjs de Gascogne* paraissent différer radicalement de ceux des auteurs de *Garin le Loherain* et *Gerbert de Metz*, le poète d'*Anseïjs* laisse passer cette belle formule en forme d'aveu sur la conscience qu'il a de ce qu'il livre au public : *De tos les livres dont on vos a chanté*, (quê on vos a N, ait S, chanté NS) / 24808 *N'ot mort tant home ne tant estor meslé / Com de Fromont dont je vos ai chanté, / Car li haïne dure encor par verté / Par Lohorainne et par Braibant dalés : / 24812 Ne faura ja, je vos di par verté, / Car ensi l'a Damredex estoré, / Or l'estuet estre, puis qu'il l'a commandé* (PARIS, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 24377).

79. M.T. MORLET, *Les Noms de Personne sur le Territoire de l'ancienne Gaule, III – Les Noms de Personne contenus dans les Noms de Lieux*, Paris, 1985, p. 249b. Les annales et les documents anciens proposent *Bego*, *Begonem*, *Begonis*, etc.

Ainsi la chanson de geste est, dans une certaine mesure, carolingienne, même s'il faut imposer une vraie distorsion à la conception que R. Louis pouvait avoir de cette situation dans la formule qu'il choisit pour une contribution qui fit date⁸⁰.

Restent deux questions complexes auxquelles nous sommes conscients de ne pas pouvoir apporter de réponses définitives :

- qu'est-ce qui a bien pu pousser des poètes épiques à redonner vie au XII^e siècle à ces données carolingiennes⁸¹ ?
- comment expliquer qu'après un succès considérable au Moyen Âge, ces poèmes, pourtant adaptés à trois reprises en prose, aient pu disparaître totalement de l'horizon littéraire après le début du XVI^e siècle ?

La première question, nous l'avons posée dans des termes quelque peu différents il y a déjà une vingtaine d'années, à la suite de discussions avec l'historienne R. Le Jan concernant l'épisode de la *Mort Begon*⁸². Aujourd'hui, nous serions tenté d'apporter un début de réponse en prenant en compte la situation de la monarchie capétienne au XII^e siècle, voire au siècle précédent. Réactiver dans certaines chansons de geste le monde carolingien revenait alors aussi à mettre sous les yeux du public, outre une vision positive de la lutte contre les Sarrasins, une image royale carolingienne accessoirement dégradée, avec un roi qui se révélait incapable de maintenir les grands féodaux dans la soumission⁸³. C'est d'ailleurs ce que montre aussi, plus indirectement, une chanson comme le *Couronnement de Louis*, puisque la figure de Charlemagne n'y apparaît, si l'on ose dire, que « tous feux éteints »⁸⁴ pour promouvoir sur le trône impérial un bien piètre successeur. De ce point de vue, il se pourrait que l'entreprise se soit retournée contre ses promoteurs pro-capétiens dans la mesure où c'est l'image de la monarchie en tant que telle, incarnée par un roi Pépin faible, vénal et velléitaire qui semble être sortie dévalorisée de *Garin le Loherain* et de *Gerbert de Metz*. Un ultime dérapage expliquerait sans doute aussi que le Cycle se soit dévoyé définitivement avec les deux conclusions politiques et antithétiques que sont d'une part la chanson d'*Anseïjs de Gascogne* (qui démonétise complètement

80. R. LOUIS, L'épopée française est carolingienne, *Coloquios de Roncesvalles*, 1955, Saragosse, 1956, p. 327-460.

81. Il faudrait même prolonger cette première question, puisque nous ne sommes pas persuadé que *Garin* et *Gerbert* datent bien du XII^e siècle, mais nous nous en tiendrons ici à la chronologie traditionnelle.

82. J.C. HERBIN, Géographie des chansons de geste – Itinéraires de *Garin le Loherain*, *Die Geographie in der mittelalterlichen Epik. Actes du colloque du Centre d'Études Médiévales de l'Université de Picardie Jules Verne, Saint-Valéry-sur-Somme, 28-31 mars 1996*, éd. D. BUSCHINGER, W. SPIEWOK, Greifswald, 1996, p. 59-79, en particulier p. 77-79.

83. Ce point de vue ne devait pas être celui des contemporains de Charles le Chauve dans la mesure où, même si les sources témoignent des difficultés rencontrées par ce roi du fait des prétentions des grands aristocrates, son activité incessante sur tous les fronts lui permit finalement d'imposer son autorité et de tenir son royaume.

84. *Charles li maines a molt son tens usé / [...] / Or ne puet plus la corone porter* (v. 53-55) et *Veez mes pere de cest siecle trespasse / Vielz est et fraïles, ne portera mais armes* (v. 257-258). *Le Couronnement de Louis*, éd. E. LANGLOIS, Paris, 1978, p. 9.

le roi de France), d'autre part la *Vengeance Fromondin* (qui, avec son roi Pépin autoritaire, puissant et respecté, prend, mais tardivement, l'exact contrepied de tous les poèmes du Cycle).

Cette dernière considération permettrait peut-être d'apporter aussi un début de réponse pour expliquer l'éclipse du Cycle passé le *xiv^e* siècle pour les versions en vers, malgré les trois mises en prose ultérieures qu'on en connaît. L'affirmation progressive de la famille capétienne, dont saint Louis concevait les relations avec la famille carolingienne moins en termes d'opposition que de continuité⁸⁵, aura pu rendre moins attractif un Cycle fondé sur les intentions que nous venons de suggérer. Il faut ajouter à cela le fait que le très grand succès de la *Geste des Loherains* (nous en avons tout ou partie de plus de 50 manuscrits, ce qui en fait bel et bien le *best-seller* épique du Moyen Âge) aura pu aussi finir par lasser un public de plus en plus étranger aux enjeux primitifs de l'élaboration d'un Cycle dont les manuscrits à nous parvenus montrent qu'il avait été si friand.

Quoi qu'il en soit, on est bien loin, semble-t-il, de pouvoir se contenter pour expliquer la *Geste des Loherains* d'imaginer une querelle locale qui aurait pris des proportions sans rapport avec ses origines comme l'imaginait F. Lot. Au contraire, par l'intermédiaire de certains personnages (Fromont / Pépin II d'Aquitaine, Pépin / Charles le Chauve, notamment, et même Garin / Warinus, que nous n'avons fait qu'évoquer), la fiction se rattache, fût-ce de manière relativement complexe et diffuse, à la grande histoire carolingienne. Et il y a là, sans doute, une piste qui promet d'autres trouvailles.

Université de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis

Jean-Charles HERBIN
jean-charles.herbin@wanadoo.fr

85. Ainsi qu'il apparaît lorsqu'il supervise, à ce que l'on croit, la réorganisation des tombeaux royaux de la nécropole royale de Saint-Denis. J. RICHARD, *Saint-Louis*, Paris, 1983, p. 433-435 ; J. LE GOFF, *Saint Louis*, Paris, 1996, p. 273-289, en particulier p. 281.

ANNEXE

Généalogie des Carolingiens :

CHARLES MARTEL († 741)

|

PÉPIN LE BREF († 768)

|

CHARLEMAGNE († 814)

|

LOUIS LE PIEUX († 840)

|

1^{ère} épouse :

Ermengarde de Hesbaye

|

PÉPIN I^{er} d'Aquitaine (~ 797 – † 838)

|

PÉPIN II d'Aquitaine (~ 823 – † 866)⁸⁶

2^e épouse :

Judith de Bavière

|

|

|

CHARLES LE CHAUVE
(~ 823 – † 877)

86. Pépin II d'Aquitaine serait mort le 29 septembre 866, d'après A. RICHARD, *Histoire des comtes de Poitou*, t. 1, Pau, 2002 [1^{re} éd. Paris, 1903], p. 25.